

## Soredis, centenaire et leader sur son territoire

■ L'entreprise familiale rémoise, spécialisée dans la distribution de boissons et ses services connexes, célèbre ses 100 ans d'activité. *Page 5*

## Sunnyside : bienvenue du côté ensoleillé



■ Organisé par la coopérative culturelle Jazzus, le festival rémois Sunnyside, qui se déroule du 7 au 12 octobre, se revendique de nombreuses influences musicales. *Page 2*

## EVIAS sur la route électrique du Japon

■ Une délégation japonaise est venue à Troyes découvrir la technologie d'EVIAS, le pionnier de la recharge électrique par le sol. *Page 8*

## 20 ans pour France Active Champagne-Ardenne

■ Benoit Knibbe, Directeur France Active Champagne Ardenne, revient sur les spécificités de l'organisme. *Page 4*

## Portrait

■ L'Aubois Alexandre Fauvet. *Page 32*

13 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 28

# L'automobile française à la croisée des chemins

Le contexte du marché automobile est à la peine depuis plusieurs mois avec une réelle inquiétude tant au niveau des constructeurs que des distributeurs. Néanmoins, le secteur semble reprendre des couleurs au mois d'août, en France, avec sa première hausse depuis février, après un début d'année 2025 plutôt compliqué. Avec 87 850 immatriculations, en progression de +2,2% par rapport à août 2024, la filière respire légèrement. Cette embellie reste toutefois à relativiser : le mois de référence avait été l'un des plus faibles de l'histoire récente (baisse de 24,3% par rapport à août 2023), en pleine sortie du dispositif de leasing social. En effet, face au coût jugé encore trop élevé des véhicules électriques, le gouvernement a mis en place une alternative destinée à en faciliter l'accès avec un dispositif permettant aux ménages les plus modestes de louer une voiture électrique dès 100 € par mois, en location longue durée ou avec option d'achat. Et si le marché a rebondi immédiatement après covid, il n'a jamais vraiment retrouvé son rythme. Sur les huit premiers mois de 2025, le volume cumulé atteint 1,046 million d'unités, soit une baisse de 7,1% par rapport à 2024.

*Page 3*



L'objectif national est clair : atteindre 400 000 points de charge publics d'ici 2030, contre environ 100 000 aujourd'hui.

## Des incertitudes pour l'avenir chez les chefs d'entreprises

Conjoncture Grand Est à mi-année, commerce extérieur de la Marne, conseils aux entreprises exportatrices vers les Etats-Unis, mais aussi projections économiques, de fin 2025 à 2027, la dernière conférence économique de la Banque de France de la Marne révèle une certaine résilience de l'économie locale sur fond d'incertitude. En matière de PIB, Produit Intérieur Brut, après + 1,1% en 2024, la Banque de France avance ses projections : +0,7% en 2025, +0,9% en 2026 et + 1,1% en 2027, légèrement sous les valeurs escomptées en Zone Euro. Olivier Simon note une nette remontée de l'indicateur d'incertitude issu des entreprises françaises (contexte politique, attentisme des clients, report

des investissements, gel des recrutements ...).

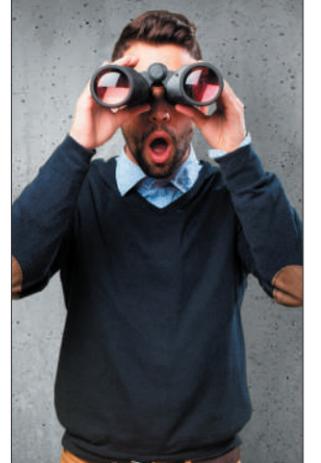
La croissance est modérée en 2025 et pourrait s'améliorer en 2026 et 2027 (+1,2%). L'inflation, en repli en 2025, pourrait connaître une légère hausse à l'avenir. Enfin, pour en terminer avec ce contexte national, les exportations et l'investissement devraient s'inscrire à la hausse dans les deux années à venir. Au niveau local, fin juillet 2025, les entreprises de la Marne, hors activités financières et administrations publiques, présentent un encours global de crédits mobilisés de l'ordre de 17 559 M€, soit 19,5% du total du Grand Est.

*Page 10*

IMPACT  
MAXIMAL

VISIBILITÉ  
TOTALE

Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8145 - 2€  
3 7601 49 520018

La concession Autobernard Epernay fait peau neuve... mais reste ouverte.

On se refait une beauté le temps d'une rénovation exceptionnelle, rue de Reims à Dizy.

DS AUTOMOBILES CITROËN FIAT ALFA ROMEO

auto bernard by groupe Demard

## La production dans les activités immobilières



## Les ventes dans le commerce de gros



## La production dans les services



## baromètre

De mai à juillet 2025, la production dans les services est en hausse de 2,4 %

La production cumulée de mai à juillet 2025 est supérieure de 2,4 % à celle de la même période un an plus tôt. Elle augmente dans l'ensemble des grands secteurs, tirée principalement par les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+2,6 %), les transports et l'entreposage (+3,7 %) et l'information-communication (+2,7 %). Elle augmente aussi dans l'hébergement-restauration (+3,5 %) et dans les arts, spectacles et activités récréatives (+2,0 %). La production augmente plus légèrement dans les activités immobilières (+1,1 %) ainsi que dans les activités de services administratifs et de soutien (+1,0 %). (INSEE)

En juillet 2025, le volume des ventes diminue dans le commerce de gros

En juillet 2025, le volume des ventes du commerce de gros hors automobiles et motocycles se contracte sur un mois (-2,0 % après +0,9 % en juin). Ce repli est essentiellement porté par le recul des ventes dans les « autres commerces de gros spécialisés (combustibles, bois, produits chimiques, etc.) » (-3,7 %), dans les intermédiaires du commerce de gros (-3,3 % après +0,3 %) et dans les produits alimentaires, boissons et tabac (-2,7 % après -0,4 %). Le volume des ventes diminue également dans le commerce de détail hors automobiles et motocycles (-0,9 %). Il se replie dans les magasins non spécialisés (-1,5 %) ainsi que dans le commerce hors magasin (-1,6 %). (INSEE)

Sur un mois, la production baisse dans une majorité de secteurs

En juillet 2025, la production se replie dans les transports et l'entreposage (-1,3 % après +1,2 %), et dans les arts, spectacles et activités récréatives (-2,4 % après +1,8 %). Elle baisse de nouveau dans les activités immobilières (-1,9 % après -0,3 %) et dans les activités de services administratifs et de soutien (-0,7 %, comme en juin). Elle est quasi stable dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-0,1 % après +1,8 %), et dans l'information-communication (-0,1 % après -1,1 %). Au contraire, elle rebondit légèrement dans l'hébergement-restauration (+0,4 % après -1,2 %). (INSEE)

## Sunnyside : bienvenue du côté ensoleillé de la musique



Organisé par la coopérative culturelle Jazzus, le festival rémois Sunnyside, qui se déroule du 7 au 12 octobre, se revendique de nombreuses influences musicales. « Notre idée de départ est de ne pas proposer un festival de jazz pur et dur pour toucher d'autres publics. Notre programmation tourne autour des musiques afro-américaines, de la soul, du rythm and blues... et aussi du jazz bien évidemment ! », explique Jean Delestrade, associé de la société coopérative qui souhaitait faire des propositions proches du public, dans des petites salles avec des jauges privilégiant le confort d'écoute. Concerts, ateliers, kermesse, visite musicale, Jam session... le programme compte une douzaine d'événements payants, en entrée libre ou gratuits sur réservation avec toujours un objectif commun : « Ce qui fait la philosophie du festival

c'est une forme de convivialité et aussi de favoriser la proximité, en donnant la possibilité au public de croiser les artistes et d'échanger avec eux ». Une recette qui permet alors d'accueillir près de 3 000 personnes à chaque édition, avec un public familial qui peut rassembler parents, enfants et grands-parents.

### PROPOSITION INÉDITE

Le festival est un des temps forts portés par Jazzus, coopérative Scop qui gère également la saison Jazzus Club (de novembre à juin au Shed) et Jazz au Boulingrin (programmation estivale gratuite en plein air). « L'activité de diffusion n'est pas notre activité principale, c'est la partie visible de l'iceberg », explique Jean Delestrade. « Aujourd'hui notre activité première est l'accompagnement et le conseil dans les domaines de la production, de la communication, du développement

durable pour les acteurs de la culture et de l'événementiel ». Si Jazzus a proposé 94 projets (pour 12 400 spectateurs) en 2024, la coopérative met un point d'honneur à abonder près de 70% de son budget, proche d'un million d'euros par les prestations proposées tout au long de l'année, davantage que par des subventions. Tout en assurant une proposition inédite sur le territoire. C'est ainsi que pour sa 11<sup>e</sup> édition, le Sunnyside propose par exemple de découvrir Avishaï Cohen à l'Opéra en ouverture le 7 octobre, Emile Parisien Quartet à l'Atelier de la Comédie le 9, Def Mama Def à l'Atelier de la Comédie ou le Delvon Lamar Organ Trio au Club de la Cartonnerie le 11 octobre.

BENJAMIN BUSSON

Renseignements et réservations :  
sunnyside.fr

## Ils bougent

CAROLINE FIOT, NOMMÉE CHEF DE CAVES DE LA MAISON RUINART



La Maison Ruinart annonce la nomination de Caroline Fiot comme chef de caves. Experte du chardonnay, elle succède à Frédéric Panaïotis, chef de caves depuis 2007, et disparu cette année. Ingénieur agronome et œnologue diplômée de l'Institut Agro de Montpellier (France), Caroline Fiot débute sa carrière dans les vignes de Saint Emilion. Elle acquiert ensuite des expériences internationales au sein de domaines vinicoles notamment aux Etats Unis et au Vietnam. De retour en France, Caroline Fiot complète sa formation scientifique en intégrant la Chaire LVMH de l'ESSEC Business School. En 2016, Caroline Fiot rejoint la Maison Ruinart, où elle intègre l'équipe œnologique dirigée par le chef de caves Frédéric Panaïotis. Elle rejoint le Comité de dégustation et mène des projets de Recherche et Développement. Après un passage chez Chandon Argentine, en 2020, elle revient en Champagne en 2021, sur le site de cuverie Mont Aigu au sein de la Maison Moët & Chandon. Caroline Fiot rejoint aujourd'hui Ruinart, comme chef de caves, avec pour mission d'élaborer et de faire rayonner les vins de la plus ancienne maison de Champagne, dont le chardonnay est la signature.

### RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

29<sup>th</sup>  
1996-2025

Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Face à l'électrique, l'automobile française à la croisée des chemins

**Automobile.** Après un début d'année 2025 difficile, le marché automobile français reprend des couleurs au mois d'août. Un contexte fragile alors que Stellantis vient de mettre temporairement ses usines de Mulhouse et Sochaux à l'arrêt. Si au niveau national, le syndicat Mobilians veut croire en une embellie et reste optimiste, localement, dans les concessions, le ton est plus morose...



L'objectif national est clair : atteindre 400 000 points de charge publics d'ici 2030, contre environ 100 000 aujourd'hui.

Le contexte du marché automobile est à la peine depuis plusieurs mois avec une réelle inquiétude tant au niveau des constructeurs que des distributeurs. Néanmoins, le secteur semble reprendre des couleurs au mois d'août, en France, avec sa première hausse depuis février, après un début d'année 2025 plutôt compliqué. Avec 87 850 immatriculations, en progression de +2,2% par rapport à août 2024, la filière respire légèrement. Cette embellie reste toutefois à relativiser : le mois de référence avait été l'un des plus faibles de l'histoire récente (baisse de 24,3% par rapport à août 2023), en pleine sortie du dispositif de leasing social.

En effet, face au coût jugé encore trop élevé des véhicules électriques, le gouvernement a mis en place une alternative destinée à en faciliter l'accès avec un dispositif permettant aux ménages les plus modestes de louer une voiture électrique dès 100 € par mois, en location longue durée ou avec option d'achat. Après le succès rencontré en 2024, l'exécutif a rouvert cette formule depuis le 30 septembre qui est limitée à 50 000 véhicules. « Le contrat de location doit durer au moins 3 ans. Ce mécanisme de location réservé aux ménages les plus modestes avait été mis en place, pour une première vague de commandes de voitures, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 février 2024. Il est reconduit pour une nouvelle édition depuis quelques jours », indique Franck Guyot, Président Mobilians du département de

la Marne.

Car comparé à 2019, avant la crise sanitaire, selon les données de Mobilians, le marché accuse toujours un retard sévère de -32%. « Avant 2019, nous étions sur un marché d'environ 2 millions d'immatriculation de véhicules par an », indique Francis Bartholomé, président national de Mobilians, syndicat des professionnels de l'automobile (photo).



Et si le marché a rebondi immédiatement après covid, il n'a jamais vraiment retrouvé son rythme. Sur les huit premiers mois de 2025, le volume cumulé atteint 1,046 million d'unités, soit une baisse de 7,1% par rapport à 2024. « Un atterrissage à 1,6 million d'immatriculations à décembre 2025, porté notamment, par le marché du leasing social électrique, est attendu », annonce-t-il.

Car le gouvernement ne compte pas lâcher sa campagne pour soutenir le marché et encourager les Français à évoluer vers ce type de

motorisation. Là où, il y a quelques années, on pouvait soulever des freins d'équipements et d'infrastructures, aujourd'hui, les collectivités et les entreprises se sont adaptées avec une installation massive de bornes électriques. « Aujourd'hui, on compte de nombreuses recharges sur les aires d'autoroutes, les parkings des supermarchés et sur les aires de co-voiturage. Le vrai sujet dorénavant concernant les infrastructures, c'est l'installation des bornes au niveau des immeubles et copropriétés », indique Francis Bartholomé. À Reims, par exemple, on compte plus de 220 bornes électriques. Au niveau national, on est à environ 100 000 avec un objectif de 400 000 d'ici 2030.

## « LES FOYERS MONOPROCESSEURS, EUX, NE FRANCHISSENT PAS ENCORE LE PAS »

Malgré ce rebond estival, les Français ont du mal à franchir le pas de l'électrique, d'autant que, concernant le leasing social, les conditions pour y prétendre sont très restreintes (un revenu fiscal de référence par part devant être inférieur ou égal à 16 300 € et la partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail strictement supérieure à 15 kilomètres). Ainsi, sur le terrain, les concessionnaires n'observent qu'un timide attrait vers l'électrique. Franck Guyot qui est aussi à la tête de la concession Peugeot de Châlons-en-Champagne le dit : « L'Europe met la pression sur l'électrification, mais les utilisateurs ne sont pas prêts. Le prix reste un

frein. On a mis, pour des questions sécuritaires, tout un ensemble d'assistants à la conduite, tout cela sous la pression de normes européennes. Et cela a un coût. En 5 ans, les prix ont augmenté de 30%. On remarque cependant que les foyers qui possèdent plus d'un véhicule sont prêts à passer à l'électrique pour le quotidien, et à garder la motorisation essence pour les plus longs trajets. Mais les foyers monoprocésseurs, eux, ne franchissent pas encore le pas », livre celui qui est présent sur la Foire de Châlons depuis plus de dix ans. Sur l'événement, il confie ainsi avoir vendu « à peine 10% d'électrique sur un volume satisfaisant de ventes ».

En revanche, l'hybride trouve plus son public, même si les hybrides non rechargeables, longtemps moteurs de croissance, cèdent du terrain (22,6% PDM). Elles restent les plus populaires auprès des acheteurs, avec 34,7% des immatriculations sur la période allant de janvier à août. Les hybrides rechargeables ont, elles, représenté 8,8% du marché.

## LA FLOTTE DES ENTREPRISES HISSE LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRIQUE

Le mois d'août redonne tout de même des couleurs à l'électrique, avec une croissance de +29,3% durant l'été et une part de marché de 19,3%, notamment grâce à l'électrification des flottes des entreprises. « Sur ce canal, l'électrique occupe 23,6% des ventes, devant les hybrides classiques (HEV) », note Francis Bartholomé. « Les entreprises franchissent le pas car, pour elles, la pression fiscale est forte avec l'augmentation de la taxe sur les véhicules de société et une augmentation du tarif maximum du malus CO2 pour 2026 », souligne Franck Guyot qui attend « que l'on arrête de créer des malus à n'en plus finir et qui viennent là aussi, bloquer les ventes ».

## UNE PERCÉE AU NIVEAU MONDIAL

En revanche, au niveau mondial, le segment électrique poursuit sa percée : 10,3 millions de véhicules 100% électriques ont été écoulés en 2024, soit 13,6 % des immatriculations mondiales. Mais la répartition reste très inégale : 45 % en Chine, 25 % en Europe (avec des pays leaders comme la Norvège ou la Suède) et seulement 10 % aux États-Unis qui ont infléchi leur politique sur le sujet.

En Europe donc, des prix encore trop élevés, des questions qui persistent sur un aménagement des

## LE PARC AUTO FRANÇAIS EN CHIFFRES

En France, les véhicules électriques représentent 15,4 % des ventes, mais à peine 3,4 % du parc roulant. Le pays reste marqué par un parc automobile vieillissant : 42 millions de véhicules particuliers, auxquels s'ajoutent 7 millions d'utilitaires, pour un âge moyen de 12 ans. Trois quarts de ce parc ont plus de cinq ans, accentuant le poids du thermique dans les ateliers.

bornes encore trop peu étendu ainsi que, toujours des questions concernant l'autonomie, font que le marché électrique reste encore trop bas pour les ambitions de réduire de 50% les émissions des véhicules neufs de CO2 à 2030.

Au niveau des professionnels aussi, des questions persistent car l'entretien d'un véhicule électrique ne se limite pas à un simple changement d'énergie : il redéfinit en profondeur la relation client, les compétences et les équipements nécessaires. « Cela suppose de nouvelles compétences (mise en sécurité des véhicules, diagnostic haute tension) et un outillage spécifique (équipements de protection, ponts et tables élévatoires, bornes de recharge) », insiste Franck Guyot. Le syndicat Mobilians s'est donc vu confier par le gouvernement la mission d'entrer dans une campagne de communication massive sur le sujet. Pour autant, Franck Bartholomé concède qu'il va falloir, dans le même temps, « réfléchir à des aides financières à l'achat ».

Début septembre, l'Association des constructeurs européens d'automobiles (Acea) a quant à elle adressé un courrier à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, l'enjoignant à assouplir les objectifs de l'Union européenne en matière d'émissions de CO2 pour le secteur. « Dans le monde d'aujourd'hui, il n'est tout simplement plus possible d'atteindre les objectifs rigides de réduction des émissions de CO2 pour les voitures et les camionnettes à l'horizon 2030 et 2035 », estime l'Acea dans son courrier.

NASTASIA DESANTI

**Social.** C'est en mettant les petits plats dans les grands que France Active Champagne-Ardenne a célébré dignement ses 20 ans, au Manège, à Reims. Benoit Knibbe, Directeur France Active Champagne Ardenne, revient sur les spécificités de l'organisme.

# France Active Champagne-Ardenne fête ses 20 ans

**P**our commencer, pouvez-vous rappeler ce qu'est France Active ?

**Benoit Knibbe, Directeur France Active Champagne Ardenne :** France Active est à la fois un réseau associatif et un organisme financier. C'est un réseau national qui œuvre dans la finance solidaire. Pour notre part, nous représentons l'association France Active Champagne-Ardenne, qui fête ses 20 ans cette année. Le réseau, lui, a été créé en 1988. L'objectif initial est de mobiliser la finance pour faciliter la création d'emplois et le financement de structures de l'économie sociale et solidaire ainsi que d'entrepreneurs qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit bancaire. Le siège est à Reims. Nous avons également une antenne à Troyes, une à Charleville et une à Chaumont.



une structure d'insertion. En Haute-Marne, une école de production. Nous appuyons également des centres sociaux.

Pour les entrepreneurs individuels, nous intervenons surtout sur la garantie de prêts pour des artisans et commerçants, généralement sur de petits projets.

**Jusqu'à quel montant pouvez-vous intervenir ?**

**Benoit Knibbe :** Nous avons une délégation locale jusqu'à 250 000 euros, mais nous pouvons aller plus haut au niveau national.

**À quel taux sont proposés ces prêts ?**

**Benoit Knibbe :** Pour de petites associations employeuses, nous avons des prêts à taux zéro. Pour les prêts participatifs, le taux est de 2,5 %.

**Combien de dossiers traitez-vous chaque année et quelles sont les modalités de sélection ?**

**Benoit Knibbe :** Environ 160 dossiers financés par an, et à peu près le même volume en accompagnement et conseil. Nous soutenons environ 300 entrepreneurs chaque année à l'échelle de la Champagne-Ardenne. Des comités de décision composés de partenaires bancaires, consulaires, d'experts-comptables et de chefs d'entreprise se réunissent chaque mois dans chaque département. Les conseillers financiers présentent les projets et les demandes de financement. En ce qui concerne les critères d'éligibilité, pour les créateurs d'entreprise, il faut être demandeur d'emploi ou résider dans un territoire fragile. Pour les structures de l'économie sociale et solidaire, il s'agit d'associations employeuses ou de coopératives, qui emploient déjà ou

qui créent de l'emploi.

**Comment êtes-vous financés ?**

**Benoit Knibbe :** Nos principaux financeurs sont la Région, l'État, Bpifrance et la Banque des Territoires. Nous recevons aussi des soutiens de fondations et de partenaires privés, comme AG2R La Mondiale ou la Macif. Une partie de nos revenus provient aussi directement de nos activités de financement.

**Avez-vous des retours sur la viabilité des projets ?**

**Benoit Knibbe :** Depuis 2021, nous sommes passés de 130 projets financés par an à environ 170. Le taux de pérennité est d'environ 90 % sur la garantie. Pour l'ESS, il est un peu plus bas et la conjoncture actuelle fragilise certaines



Quatre entrepreneurs sont venus témoigner de leur expérience avec France Active.

structures, comme des centres sociaux ou des associations d'insertion, qui parfois doivent cesser leur activité.

PROPOS RECUEILLIS PAR NASTASIA DESANTI

## QUATRE TÉMOINS POUR PARLER DE LEUR EXPÉRIENCE

Organisé au Manège de Reims, l'événement, rythmé et animé d'une main de maître par un comédien de la troupe du Mitch impro, Benoît Denigues, a tenu ses promesses. En préambule, le Directeur général de l'association, Denis Dementhon, est venu resituer l'action de France Active. « Au niveau national, ce sont 35 associations territoriales dont France Active Champagne-Ardenne. C'est un beau mouvement, avec plus de 30 ans d'existence. L'an dernier, 500 millions d'euros ont été mobilisés sous forme de garanties, de crédits bancaires associés et d'investissements. »

Quatre témoins étaient invités à partager leur expérience avec France Active, afin d'illustrer concrètement, ses actions : Julien Sauvage, directeur du Cabaret Vert explique avoir eu recours à plusieurs reprises au soutien de France Active, depuis le Cabaret Vert en 2005 : « Nous avons bénéficié de plusieurs dispositifs : accompagnement stratégique, aides en trésorerie, et récemment un soutien déterminant pour supprimer nos groupes électrogènes et amener la haute tension sur le site du festival, un investissement d'un million d'euros. France Active a apporté 200 000 euros et mobilisé d'autres partenaires, ce qui nous a permis de lever 800 000 euros. »

Andréa Bourgoïn, qui a repris la boulangerie de son village à Sermaize-les-Bains, fin 2023, raconte : « Quand j'ai voulu reprendre la boulangerie, je me suis

ournée vers la Chambre des Métiers. On m'a orientée vers Initiative Marne, qui m'a proposé un prêt d'honneur à taux zéro. Mais les banques me demandaient une garantie, car j'étais très jeune. C'est alors que j'ai été mise en relation avec France Active, qui a accordé cette garantie et permis le financement du projet. »

Maïté Ferdinand, fondatrice de Handdivisible a, pour sa part, connu des délais de trésorerie que France Active est venu soutenir : « Nous avons des accords avec un groupe de la grande distribution, un contrat signé mais qui tardait à se concrétiser. Huit mois de retard... et côté trésorerie, cela devenait compliqué. Je suis allée voir France Active pour demander quelles aides étaient possibles. J'ai pu obtenir un prêt supplémentaire, en partenariat avec la BPI, qui nous a permis de couvrir les besoins de trésorerie en attendant. C'était une vraie bouffée d'oxygène. » Quant à Louis Létoré, directeur de la Maison de Courcelles (Maison de colonie de vacances) il révèle avoir été accompagné en 2009, lorsqu'il lancé une extension de 800 m<sup>2</sup> pour l'hébergement, avec un gros investissement. « Nous avons obtenu un prêt solidaire qui nous a permis d'acheter du mobilier pour équiper les nouvelles chambres et les salles d'activités. Puis, en 2023, après trois ans de travaux de mise en sécurité et d'accessibilité en site occupé, notre qualité d'accueil avait souffert. Nous devons rebondir rapidement. »

**Quelle est la différence avec d'autres organismes comme l'Adie ou le Réseau Entreprendre ?**

**Benoit Knibbe :** L'Adie intervient sur le microcrédit, pour des personnes totalement exclues du système bancaire. Réseau Entreprendre propose du prêt d'honneur. De notre côté, nous garantissons les prêts bancaires des créateurs d'entreprise, sans prêter directement. En revanche, nous faisons des prêts pour les structures de l'économie sociale et solidaire : associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique, coopératives, etc.

**Quels types de projets avez-vous récemment accompagnés ?**

**Benoit Knibbe :** Dans le domaine associatif et culturel, nous avons soutenu le Cabaret Vert. À Reims, nous avons accompagné Reims Espoir,

## Appel à candidatures

**La CCI Grand Est accélère la transition des entreprises avec un dispositif inédit d'accompagnement à l'éco-conception**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est ouvre les candidatures pour la cohorte 2026 de son parcours d'accompagnement en écoconception.

Ce dispositif unique dans la région s'adresse aux entreprises souhaitant transformer leurs pratiques pour répondre aux attentes des marchés, réduire leur impact environnemental et innover durablement.

Avec 30 entreprises déjà accompagnées et 10 nouveaux

projets sélectionnés chaque année, la CCI Grand Est s'impose comme un acteur pionnier dans le déploiement de solutions concrètes en faveur de la transition écologique et de l'économie circulaire.

### MODALITÉS

L'accompagnement, proposé dans le cadre du parcours MakCCIng Durable, cofinancé par Climaxion (ADEME et Région Grand Est), s'étale sur 15 mois et se déploie en 5 étapes clés.

Il repose sur une méthodologie collaborative : ateliers collectifs, suivi individuel, partage de bonnes pratiques, mise en relation avec des experts, ouverture sur de nouveaux marchés.

Pour garantir la réussite des projets, les entreprises bénéficient de l'appui direct de 12 experts ingénieurs répartis dans tout le Grand Est, véritables partenaires de proximité mobilisés pour apporter un conseil technique et stratégique adapté à chaque contexte.

### DES RÉSULTATS TANGIBLES

Parmi les entreprises accompagnées, plusieurs ont lancé avec succès des produits et services éco-conçus, généré de nouveaux marchés et renforcé leur compétitivité.

Le Grand Est, 2<sup>e</sup> région industrielle de France avec plus de 300 000 emplois (dont 16 % dans l'industrie) et 3<sup>e</sup> région exportatrice avec plus de 65 milliards € d'exportations par an, a un rôle majeur à jouer dans cette mutation.

L'objectif est de proposer aux entreprises des solutions opérationnelles pour intégrer la durabilité au cœur de leur stratégie.

Par cette démarche, la CCI Grand Est contribue à inscrire le territoire dans une trajectoire bas carbone et compétitive à l'échelle européenne.

Informations complémentaires et inscriptions : <https://www.grandest.cci.fr/parcours-makccing-durable>

Appel à candidatures jusqu'au 15 octobre

**Distribution.** Leader sur son territoire, l'entreprise rémoise de distribution de boissons Soredis célèbre son centenaire.

# Soredis, le service dans le 100



A l'occasion du centenaire de l'entreprise, François Guy et Alexis Petit-Gats ont reçu 1200 personnes, collaborateurs, clients, partenaires... dans les locaux historiques de Roger Guy, rue Vernouillet à Reims.

Cela fait un siècle maintenant que les camions de la famille Guy sillonnent des dizaines de kilomètres chaque jour pour livrer des boissons à leurs clients. Si l'entreprise fondée par Roger Guy et reprise par son fils Jean-Pierre est aujourd'hui dirigée par le petit-fils François, son centenaire n'a pas été un long fleuve tranquille. Après avoir connu une fusion dans les années 80, elle est devenue Sorco, avant de connaître trois rachats successifs (par le groupe Danone en 1996, par le groupe Scottish & Newcastle en 2000 puis par Carlsberg en 2008) pour être finalement reprise par François Guy en 2011. Elle est aujourd'hui un leader

solide sur son secteur d'activité, fort de 16 sites de distribution, 273 collaborateurs et 5 000 clients en rayonnant sur trois régions (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Hauts de France). « Nos 16 sites répartis sur notre territoire d'intervention nous permettent d'avoir une proximité avec nos clients, ce qui constitue un vrai élément différenciant par rapport à nos concurrents », explique François Guy. Une proximité qui permet une grande réactivité et une agilité indispensables à la distribution de boissons aux professionnels du secteur de la CHR (cafés-hôtels-restauration). « Nous sommes un métier de service, qui nécessite de bien connaître nos

clients et donc, d'être géographiquement proches d'eux », souligne Alexis Petit-Gats, le directeur général de l'entreprise. « Pour mieux accompagner nos clients dans le développement de leurs affaires, il est donc nécessaire de bien les connaître et de connaître le territoire, les tendances, les quartiers en vogue, les trafics de population... »

## 8 000 RÉFÉRENCES

Dans un secteur d'activité qui crée en permanence des nouveautés, Soredis peut mettre en catalogue jusqu'à une vingtaine de références nouvelles chaque semaine, que ce soit en vins, softs, bières, cafés, sirops... « Avec près de 8 000 références de produits, nous sommes sans doute en France l'entreprise de distribution de boissons qui détient le plus de références, nous en possédons 3,5 fois plus que le numéro un du marché. Cela nécessite des achats et d'être à l'affût du marché ».

Avant d'intégrer une nouveauté au catalogue Soredis, des comités de présélection se réunissent pour déguster et trancher. « Une fois ce cap passé, nous entrons dans une phase de négociation avec la marque au sujet des prix mais aussi des choix de promotion, kits d'implantation, PLV, textile... et ensuite, nous pouvons passer à la mise en marché », souligne François Guy. Une phase qui peut prendre entre trois et six mois et qui a son importance. « Nous avons formé des équipes composées de commerciaux et de référents produits pour être pertinents dans notre rôle de conseil et d'accompagnement de nos clients », explique Alexis Petit-Gats. Des clients qui sont des commerçants indépendants, installés dans les centres-villes, proches des consommateurs. Si la typologie des clients de Soredis n'a pas beaucoup muté au cours des années, les outils et la logistique ont été grandement modernisés. Et les concepts des établissements ont eux aussi évolué. Schématiquement, l'auberge de 1925

a cédé la place, cent ans plus tard au bar à ambiance musicale.

« Nous ne sommes pas que des grossistes », avance François Guy. « Nous sommes des metteurs en marché avec toute une batterie de services ». Parmi ces services méconnus du grand public, Soredis propose à ses clients de les accompagner dans la cession ou la recherche d'un point de vente, en mettant en relations, grâce à son maillage territorial, des acheteurs et des vendeurs potentiels. Plus techniquement, l'entreprise épaulé ses clients dans leur installation en leur proposant de prendre en charge tout ou partie du matériel nécessaire à leur activité (pompes à bière, machines à café, etc.). « Il y a aussi un aspect financier sur lequel nous pouvons intervenir et cela peut prendre plusieurs formes différentes, qui peut aller du prêt d'argent à la caution en passant par de la location ou du prêt de matériel, par exemple. Tout cela est assez complexe mais c'est aussi très encadré par la loi », précise le Président. « Tous ces services poursuivent un seul intérêt : aider notre client à acheter, développer et faire prospérer son affaire pour qu'il soit un client important pour nous ». Un métier très protéiforme sur lequel Soredis a réalisé un chiffre d'affaires de 104 M€ en 2024.

## SE DIFFÉRENCIER PAR LES MARQUES

Cerner les besoins et les attentes, former le client sur les produits, proposer des références correspondant à la typologie de l'établissement... « L'enjeu c'est d'offrir à nos clients des produits que le consommateur ne pourra pas trouver ailleurs », insiste François Guy. À l'image de la bouteille de Coca Cola de 33 cl en verre, que le consommateur ne trouvera que dans des CHR, cette boisson étant distribuée en bouteille plastique ou canette aluminium dans la grande distribution ou en épicerie, par exemple.

Des nouveautés, l'entreprise Soredis en sort elle-même régulièrement

## SOREDIS EN CHIFFRES

36 millions de bouteilles livrées par an  
8 000 références de produits  
5 000 clients  
692 commandes par jour  
273 collaborateurs  
80 véhicules de livraison  
70 commerciaux  
16 entrepôts de stockage

puisqu'elle a créé ses propres marques, à l'image de ce que peut faire la grande distribution avec ses marques distributeurs, pour offrir à ses clients des alternatives aux grandes marques avec des prix d'entrée de gamme. « Nous créons des nouveaux produits dans quasiment toutes les familles, avec de vraies marques pour se différencier de nos concurrents et pour que nos clients puissent eux aussi se différencier ». Et cela fonctionne plutôt bien, puisque les marques *made in Soredis* représentent une partie non négligeable de son volume d'affaires, certaines arrivant même en tête des ventes, comme son thé glacé qui est le plus vendu sur son territoire d'intervention. « C'est une activité qui est devenue stratégique pour une entreprise comme la nôtre », poursuit François Guy, qui continue à veiller sur la préservation des fondamentaux de l'entreprise à l'aube d'un nouveau siècle d'activité de distribution. Maillage du territoire, investissement dans les outils, RSE (recyclage, travail avec des marques locales...), autant d'enjeux qui doivent permettre à Soredis de conserver sa place de leader sur son territoire et de numéro deux sur le marché national. Un vrai challenge pour cet acteur 100% indépendant et familial qui vit déjà l'arrivée de la quatrième génération de la dynastie Guy au sein de l'entreprise pour ouvrir un nouveau chapitre de son histoire.

BENJAMIN BUSSON

**Startup.** Dans l'Aisne, Lilaea développe des stations de surveillance flottantes pour accompagner collectivités et industriels vers une gestion durable de leur ressource en eau.

# Crécy-au-Mont : Lilaea surveille les milieux aquatiques en temps réel

Fondée en 2021 par Élodie Géba, docteure en écotoxicologie, et Anne Gaspar, ingénieure en systèmes embarqués, Lilaea, startup située à Crécy-au-Mont, s'est spécialisée dans le monitoring en temps réel de la qualité des eaux douces. Le cœur de l'offre repose sur des stations flottantes équipées de capteurs physico-chimiques autonomes, déployables sur lacs, étangs, rivières et ruisseaux. « L'objectif, c'est de faire vivre ces données pour nos clients qui n'ont pas forcément les compétences scientifiques pour les interpréter », explique Élodie Géba. Au-delà de la collecte, Lilaea assure l'interprétation des

données et va jusqu'à la préconisation de plans d'action. Un accompagnement complet proposé en location ou prestation de service, incluant maintenance et support technique. À titre d'exemple, sur les marais d'Isle, où Lilaea intervient depuis deux ans et demi, le dispositif a permis un suivi continu sans détecter d'événements majeurs de pollution. « On n'a pas repéré de grandes pollutions qui auraient causé des mortalités ou présenté un danger sanitaire », précise la co-fondatrice.

Les relevés effectués par la startup, bien que récents, révèlent une tendance préoccupante pour les activités

économiques territoriales. « De fin 2022 à maintenant, on voit que la température ne fait qu'augmenter dans nos cours d'eau. Les pics sont de plus en plus hauts », alerte Élodie Géba. Conséquence directe : certaines espèces atteignent des seuils de température létale. « La truite, à 18°C, 19°C, c'est compliqué », illustre-t-elle. Pour les gestionnaires de bassins versants notamment, ces données permettent d'ajuster les stratégies d'intervention. Toujours sur les marais d'Isle, cités en exemple, la préservation des grands arbres sur berges pour créer de l'ombre fait désormais partie des actions de gestion préventive intégrées.

La dirigeante porte un message pragmatique aux décideurs économiques « L'eau, ce n'est pas qu'une ressource environnementale, c'est aussi une matière première. Même un industriel qui ne prélève pas ou ne rejette pas de l'eau est forcément à un moment donné dans sa chaîne de valeur dépendant à l'eau. » Elle parle d'impact eau, donnée qui devrait mobiliser l'attention des dirigeants, au même titre que l'impact carbone. Les épisodes climatiques extrêmes – sécheresses de 2022, inondations de 2023 dans le Nord – en ont brutalement réactivé l'urgence. « À chaque fois, on voit que les gens s'intéressent aux sujets

de l'eau quand, malheureusement, il y a une catastrophe », constate Élodie Géba. Or, « agir sur l'eau, c'est au minimum des retombées en termes de sécurisation de la ressource qui se font à moyen terme ».

Incubée à EuraTechnologies et lauréate du Réseau Entreprendre Picardie en 2021 et 2022, Lilaea vise désormais le marché national avec une expansion programmée vers le Grand Est et l'Île-de-France. Son credo « Il n'y a pas de petites actions en matière de préservation de l'eau. L'effort doit être collectif pour sécuriser l'activité, sécuriser l'avenir sur le territoire ».

LUCIE BRASSEUR

**Média.** Depuis mars dernier, la marque « Ici Radio TV Digital » signe la collaboration entre France 3 Champagne-Ardenne et Ici Champagne-Ardenne, (ex France Bleu). Au terme d'un rodage de six mois, Fanny Klipfel, Directrice de France 3 Grand Est, Matthieu Mercier, Rédacteur en Chef de France 3 Champagne-Ardenne et Tony Verbicaro, Directeur d'Ici Champagne-Ardenne, font le point sur cette mutualisation épaulée par « la force de frappe du numérique des deux entités ».

# Ici Radio TV Digital, signature d'une collaboration entre les services publics de la télévision et de la radio



Matthieu Mercier, Rédacteur en Chef France 3 Champagne-Ardenne, Fanny Klipfel, Directrice France 3 Grand Est, Tony Verbicaro, Directeur Ici Champagne-Ardenne.

Plus de numérique, plus d'utilité et plus de lien, ce sont les trois grands axes de cette révolution de l'audiovisuel de service public, officiellement en place sur le territoire champardennais depuis le 25 mars dernier, cinquante ans après la mort de l'ORTF, l'Office de Radio-Télévision Française, une entité qui n'aura vécu

qu'une dizaine d'années.

Plus de numérique, explique la Directrice de France 3 Grand Est, parce que les usages en matière d'accès à l'information ont très largement évolué : « Nous investissons toujours davantage dans le numérique avec des contenus variés et adaptés pour nous adresser à tous

ceux qui aujourd'hui s'informent, s'éduquent et se divertissent au travers de leurs différents écrans, mobiles notamment ». Allusion implicite aux réseaux sociaux et qui devient explicite un peu plus tard : « Nous voulons une information fiable qui engendre la confiance et qui commence chaque matin à 6 h 30 ».

Et, chiffres à l'appui, la plateforme fonctionne bien : 1,3 million de téléspectateurs pour les programmes de France 3 Grand Est, 7,6 millions de visites en moyenne (+37% en un an) et des vidéos qui atteignent 12,2 millions de vues sur les réseaux sociaux. Les nouveaux formats de la télévision s'installent sur le Web et y trouvent un public complémentaire. Les journaux télévisés, quant à eux, sont suivis quotidiennement par 122 000 téléspectateurs.

## PLUS D'UTILITÉ ET PLUS DE LIEN

Evoquer l'utilité d'Ici Radio TV Digital c'est évidemment faire référence à la mission de service public. En ce sens, Fanny Klipfel précise : « Vous informer, décrypter l'actualité, mettre en lumière vos initiatives, vous rendre service, éduquer les jeunes à l'information, donner la parole aux citoyens, faire vivre le débat démocratique... Chaque jour, nos équipes travaillent pour être utiles à tous les publics de nos antennes et permettre à chacun de se construire librement ».

À deux doigts d'imaginer dans l'Éducation Nationale l'avènement d'un module « Information », obligatoire au même titre que les matières cardinales.

Évoquant la nécessité d'un supplément de lien entre les médias et leur public et au-delà de la montée en puissance du vecteur numérique, la Directrice Grand Est préfère les ponts aux murs : « Dans un pays abîmé par les fractures de tous ordres, dans lequel le vivre ensemble relève parfois plus du défi que de l'évidence, nous jouons pleinement notre rôle aussi... Nous avons à cœur de participer à cultiver le vivre ensemble, conscients qu'en tant que service public, nous sommes le bien commun de tous les Français ».

## LA BONNE INFORMATION, AU BON MOMENT ET POUR TOUS

Pour mémoire, Georges Pompidou, évoquant le monopole de la télévision, déclarait le 21 septembre 1972 : « Qu'on le veuille ou non, la télévision est considérée comme la voix de la France, et pour les Français et pour l'étranger ». En conclusion de son intervention, Fanny Klipfel cite « Le Pavillon des irresponsables », « Mourir à 13 ans », « Après la mer, Charleville-Mézières » des documentaires produits au service de la déconstruction des stéréotypes et des préjugés.

Aux côtés de la Présidente, Matthieu Mercier, Rédacteur en Chef de France 3 Champagne-Ardenne, adepte de la bonne information, au bon moment et pour le plus grand nombre, donne des exemples de productions de son territoire, « Drone d'histoire » ou « Notif », réalisées au format vertical accessible donc sur un smartphone ou sur le Web afin de permettre « un maximum d'accès à nos contenus. Par exemple adapter le format de la télévision au format vertical d'Instagram et donc travailler dans les standards des réseaux sociaux pour tous nos types de production ». Les productions citées et bien d'autres sont à découvrir sur France.tv, les réseaux sociaux de France 3 Champagne-Ardenne et France 3 Grand Est.

Pour Tony Verbicaro, Directeur d'Ici Champagne-Ardenne, la nouvelle plateforme est porteuse : 500 000 visites mensuelles en moyenne, soit une hausse de 10%. « Nous produisons des podcasts, comme, par exemple, Crimes et témoignages ou Partir, dédiés exclusivement à une diffusion numérique... Côté information, nos journaux sont aussi diffusés sur France 3. Un format unique qui mêle radio et reportages télévisés. Avec le numérique, nous sortons de nos frontières ».

GÉRARD DELENCLOS

## Convention

### Les CMA et les Urssaf du Grand Est unissent leurs forces pour accompagner les artisans

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est (CMA Grand Est) et les Urssaf du Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine) ont conclu, le lundi 22 septembre, une convention de partenariat stratégique.

Cette signature associe également la Chambre de Métiers d'Alsace et la Chambre de Métiers de Moselle, permettant ainsi de couvrir l'ensemble du territoire régional.

#### UN PARTENARIAT AU SERVICE DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DU GRAND EST

L'objectif de ce rapprochement est clair : renforcer la coopération entre les réseaux afin d'offrir aux entreprises artisanales du Grand Est un accompagnement toujours plus efficace, coordonné et accessible.

Artisans, créateurs, repreneurs et employeurs font face, au quotidien, à des défis multiples : gestion administrative, financement de la protection sociale, transmission



d'entreprise, prévention des difficultés...

En signant cette convention, les CMA et les Urssaf du Grand Est affirment leur volonté commune d'agir ensemble pour sécuriser les parcours des entrepreneurs, simplifier leurs démarches et contribuer à la vitalité économique et sociale de la région.

« Les Urssaf d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine s'associent à la CMA Grand Est avec un objectif commun : garantir à nos usagers artisans un accès facilité à l'information et à des services sur mesure, contribuant ainsi à la pérennité et au dynamisme de leurs entreprises. »

#### CINQ AXES D'ACTION PRIORITAIRES

La convention s'articule autour de cinq priorités, pensées pour répondre aux besoins concrets des artisans :

1. Renforcer les liens entre les deux réseaux : échanges réguliers, formations croisées et partage d'outils pour mieux informer les entreprises.
2. Accompagner la création, le développement et la transmission : mise en valeur des dispositifs de la CMA Grand Est et de l'Urssaf.
3. Soutenir les entreprises en difficulté : orientation réciproque et rapide vers les dispositifs adaptés (médiation, aide sociale du CPSTI, CCSF, dispositif Help...).
4. Prévenir et lutter contre le travail illégal : sensibilisation des artisans, information des jeunes en apprentissage, coopération renforcée pour limiter les pratiques frauduleuses.
5. Partager les connaissances socio-économiques : mise en commun d'études et de données.

#### DES BÉNÉFICES CONCRETS POUR LES ARTISANS

Grâce à ce partenariat, les artisans bénéficieront :

- d'une information simplifiée et centralisée,
- d'une orientation plus rapide vers les bons interlocuteurs,
- d'un meilleur accompagnement dans les périodes de transition (création, première embauche, transmission...),
- d'un soutien renforcé en cas de difficulté,
- d'une prévention accrue des risques liés au travail illégal ou à la méconnaissance des obligations sociales.

**Entreprise.** Thierry Marx est l'invité d'honneur de la conférence plénière de l'Association des Dirigeants Responsables de la Marne, qui se déroulera le jeudi 9 octobre au Campus Sciences Po de Reims.

# Thierry Marx : « La RSE doit devenir une évidence du quotidien »



Thierry Marx.

féderer 75 chefs d'entreprise, représentant 25 000 salariés et œuvre pour la mutualisation des bonnes pratiques en matière de RSE, et l'impact responsable sur le territoire. Après Cyril Dion en 2023 et Nicolas Vanier en 2024, elle accueille cette fois le Chef cuisinier internationalement reconnu et président de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) pour évoquer l'importance de la RSE en entreprise et plus globalement dans la société. Face à plus de 300 dirigeants rémois, Thierry Marx évoquera sa vision de l'entreprise et de l'entrepreneuriat, notamment à travers son parcours, celui de l'enfant de Ménilmontant recalé de l'école hôtelière qui décrochera la première de ses nombreuses étoiles au guide Michelin dès 1988. « Dans mes propos je reviens souvent à l'enfance. Ce qu'on devient plus tard se joue beaucoup dans l'écosystème de son enfance », explique-t-il. « J'ai eu la chance d'avoir des gens autour de moi qui me disaient : « Rien n'est irréversible, sauf la mort. Avance. » On m'a appris à croire en moi à travers la res-

ponsabilité, le sport, l'artisanat. Dans l'artisanat, on ne te demande pas si tu étais un bon élève : on te demande de faire le job, d'apprendre, de progresser. C'est une école de la rigueur et de la transmission ».

## 10 000 PERSONNES FORMÉES

Fortement impliqué dans les Quartiers Politiques de la Ville mais aussi dans la ruralité, Thierry Marx a créé des centres de formation ONOR pour redonner à des personnes en décrochage scolaire ou social, un projet métier. « Ça n'est pas simplement un emploi, mais un projet de vie, une voie d'épanouissement personnel », insiste-t-il. Depuis 2012, plus de 10 000 personnes ont ainsi été formées à un métier en lien avec la restauration, le service ou la boulangerie dans ces écoles baptisées « cuisines mode d'emploi(s) », avec un taux de réussite probant puisque 92 % d'entre elles sont encore dans un projet métier. Et 7 % ont même créé leur propre entreprise. « Ce sont souvent des TPE solides, d'ailleurs », précise-t-il. Pour le président de l'UMIH, il est important de rappeler que l'entrepreneuriat

est accessible à tous, à condition d'y croire et de travailler. « La diversité des parcours et des approches pour devenir chef ou chef d'entreprise est réelle et précieuse. On peut y arriver par des chemins très différents : certains apprennent pour faire - c'est le cas de nos écoles et universités, qui amènent à un diplôme puis à une compétence - et d'autres font pour apprendre. Ces derniers ne sont pas moins performants, bien au contraire », insiste-t-il. « Pendant longtemps, la France a opposé ces deux mondes : ceux qui ont fait des études supérieures, promis à la réussite, et les autres, livrés à eux-mêmes. Or, on s'est aperçu que beaucoup de ceux qui n'avaient pas fait d'études très poussées réussissaient brillamment en tant que chefs d'entreprise. C'est cette diversité de parcours que j'essaie d'expliquer ».

## CROISSANCE HUMAINE ET SOCIALE

Des futurs dirigeants qui seront amenés à prendre des décisions dans leur parcours, notamment en matière de responsabilité sociale et sociétale des entreprises.

« Aujourd'hui, on parle beaucoup de RSE. Oui, c'est un sujet essentiel, et oui, cela participe à la performance d'une entreprise. La vraie question, c'est : comment unir les forces et les compétences pour atteindre une croissance durable. Pas seulement une croissance financière ou d'évaluation d'actifs, mais une croissance humaine et sociale. Car être chef d'entreprise, ce n'est pas seulement suivre des KPI (indicateurs clés de performance, ndlr), des marges ou une trésorerie. C'est aussi se demander : quel est mon impact social ? Mon impact environnemental ? Et je suis convaincu que « Pour réussir l'impact environnemental, il faut d'abord réussir l'impact social. ». On ne fera pas de véritable progrès environnemental sans progrès social », poursuit Thierry Marx. « L'objectif, c'est que la RSE devienne un réflexe naturel, une évidence du quotidien ».

Une évidence que le Chef évoquera encore plus en détail le 9 octobre prochain à 18 heures sur le Campus de Sciences Po Reims.

BENJAMIN BUSSON

« Engageons-nous pour un futur désirable ! » C'est sur ce thème engageant qu'interviendra Thierry Marx, le 9 octobre prochain à l'invitation des Dirigeants Responsables de la Marne. L'association

**Culture.** En dépit de deux journées pluvieuses qui ont refroidi les spectacles de rue et en l'absence d'un spectacle d'ouverture sur la Place Ducale, la biennale carolomacérienne a attiré 150 000 visiteurs durant dix jours.

# Carton plein pour le Festival Mondial des Marionnettes

La 23<sup>e</sup> édition du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes (FMTM), organisée pour la première fois par le Pôle International de la Marionnette - Jacques Félix, a été une « immense réussite collective », selon sa figure de proue, le directeur Pierre-Yves Charlois. Avec 95% de fréquentation en salle (un record !), plus de 50 000 billets vendus et plus de 150 000 festivaliers dans la ville au cours de ces dix jours de fête, l'événement a dépassé toutes les espérances.

Parmi les 86 équipes artistiques invitées venues de 23 pays différents, 39 l'étaient pour la première fois. Elles ont présenté 91 spectacles, pour 430 représentations (dont 112 en accès libre en espace public).

Si l'on ajoute les propositions du Off en salle, du Off en rue et de ce que l'on appelle ici le « Off du off », l'offre



La 23<sup>e</sup> édition du festival mondial des marionnettes a été une exceptionnelle réussite.

a dépassé quotidiennement les 200 spectacles de marionnettes. Carrefour incontournable de la profession, le plus grand festival du Grand

Est a accueilli 450 professionnels et responsables de programmation venus de 47 pays.

Le FMTM a délocalisé beaucoup de manifestations en investissant le Parc naturel régional des Ardennes où elle a programmé quatre représentations d'un spectacle à la Maison de la Forêt tout en mettant sur pied, pour la première fois, les « Marionnettes de la Voie Verte » (marionnettes dans les bars) qui s'est avéré un grand succès public : trois spectacles (pour 12 représentations) ont été accueillis dans neuf établissements des Ardennes. Par ailleurs, le festival qui a la volonté de s'adresser au plus grand nombre a aussi mis en place 21 ateliers de conception / fabrication de marionnettes s'adressant aux scolaires et 17 tout public.

Enfin, 473 participants issus d'associations, d'écoles et de centres sociaux ont pris part aux dix at-

eliers nécessaires à la « Construction Monumentale » d'Olivier Grosse-tête - à savoir une reproduction du Musée Rimbaud de 15 mètres de haut, sur 9 m de large - érigée à partir de 1 300 cartons et 30 km de scotch, qui a été installée Place Ducale pour les quatre derniers jours du festival.

Autre initiative majeure : deux représentations, au théâtre de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette (ESNAM), d'un spectacle co-écrit, co-mis en scène et joué par les détenus de la Maison d'arrêt de Charleville-Mézières. Acteur majeur du territoire, le FMTM recense 500 bénévoles, 61 hébergeurs (foyers accueillant des artistes), 98 partenaires et mécènes, et 127 salariés en période d'exploitation. La prochaine édition se tiendra du 17 au 26 septembre 2027

PASCAL REMY

**Énergie.** Les enjeux de durabilité placent les alternatives de route électrique (ERS) au premier plan, y compris au Japon qui s'intéresse à la technologie de l'entreprise auboise.

# EVIAS sur la route électrique du Japon



Les industriels et institutionnels japonais s'intéressent à la solution de rupture d'EVIAS.

EVIAS, pionnier de la recharge électrique par le sol, est sur la ligne de départ, prête à implanter sa technologie de rupture à l'autre bout du monde. La solution a fait écho jusqu'à l'Empire du soleil levant avec une délégation japonaise venue fin septembre découvrir EVIAS, implantée à la Technopole de l'Aube. L'entreprise engage désormais la commercialisation de sa solution de décarbonation des véhicules lourds. La recharge dynamique de la batterie s'opère en roulant par un système de contact sur un rail

intégré à la chaussée sur des portions de route et également en statique lors d'un stationnement. « La France et la Suède sont très avancées sur le sujet de la route électrique. La solution permet de diminuer la capacité de la taille des batteries sur les véhicules », explique Yoichi Hori, professeur au département Génie électrique de l'université à Tokyo et président de l'Alliance WEV, un consortium d'entreprises dédié au transfert d'énergie sans fil pour les véhicules. « La Chine est le plus grand pays producteur de batterie et le Japon

entend bien rattraper son retard avec des technologies européennes qui proposent des batteries de bonne qualité ».

La délégation, composée de constructeurs automobiles avec des représentants d'Honda, de Toyota, de Mitsubishi, des concessionnaires d'autoroute, des fournisseurs d'électricité, des constructeurs de bâtiments de génie civil et des représentants du ministère des Transports japonais, a assisté à une démonstration sur la piste d'essai aménagée à la Technopole. « Honda a déjà testé la solution de recharge dynamique. Le scénario du constructeur prévoit deux étapes, d'abord avec contact et plus tard, sans contact », poursuit Yoichi Hori. Une technologie sans contact fondée sur l'induction pour laquelle Olivier Besson, CEO d'EVIAS se montre plus réservé. Il souligne les freins, qu'ils soient d'ordre budgétaire avec un coût de développement très élevé, technique avec un manque de puissance à ce jour et surtout sanitaire. « Veut-on être exposé à des radiations électromagnétiques de si haute puissance ? »

## L'IMPORTANCE D'UN PROJET COLLECTIF

La technologie très opérationnelle et aboutie et l'organisation d'EVIAS, sou-

tenue par les collectivités locales et le monde universitaire, jouent en faveur de l'entreprise troyenne. « Les collectivités accompagnent EVIAS. Au Japon, le gouvernement ne prend pas d'initiative pour faire avancer cette technologie. Donc, cela n'avance pas, c'est le gros problème du Japon actuellement. Nous devons montrer cette volonté des entreprises japonaises. Nous voulons promouvoir la technologie autour de l'association constituée de 120 entreprises », poursuit le docteur Bernard Jacob de l'institut Gustave Eiffel, qui représente également l'association mondiale de l'ERS. En présentant la solution EVIAS et les développements européens au Japon, il a déclenché la visite troyenne dans le cadre d'un périple de deux jours et demi en Europe pour rencontrer cinq acteurs.

## DEUX CONTRATS POUR FAIRE LA PREUVE

« Pour EVIAS, il est important d'avoir des contrats pour autofinancer leurs recherches et ils pourront faire la preuve de leur système d'autoroute électrique. Nous n'avons pas l'habitude de ce concept, il faut convaincre les politiques, les exploitants, les usagers, les transporteurs routiers que c'est une bonne solution et pour cela, il faut que ce soit opérationnel ».

EVIAS a fait la démonstration de sa solution de recharge de batterie électrique statique et dynamique par conduction. La technologie protégée par 120 brevets arrive en phase de lancement commercial pour les applications urbaines comme l'envisage Troyes Champagne Métropole dans le cadre d'une convention d'accompagnement pour ses bus. L'autre lancement se fera sur l'un des plus gros opérateurs de conteneurs au monde, avec la mise en place d'un test grandeur nature sur un premier port avant un déploiement sur une centaine d'autres sites. Pour Olivier Besson, CEO d'EVIAS, « il faut maintenant absolument convertir cela sur des cas concrets d'usage ». Le système répond aux besoins des transports urbains, du fret avec les poids lourds sur voies rapides, des ports ou des aéroports pour les conteneurs, ou encore à des applications spécifiques comme les équipements miniers ou les grues. Société d'origine suédoise, cofondée puis reprise il y a trois ans par Olivier Besson, EVIAS a été relocalisée en France pour favoriser son développement européen. L'ambition d'EVIAS en dépasse aujourd'hui largement les frontières, la route électrique est un enjeu mondial.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



## L'économie d'ici se décide ici.

Rencontrez nos équipes engagées aux cotés des acteurs de l'économie régionale et donnez vie à vos projets.

De gauche à droite :

Virginie GABRYSIAK - Chargée d'Affaires Professionnels de l'Immobilier, Vincent LOYER - Chargé d'Affaires Logement Social, Marie JAUZE - Responsable Marché Economie Sociale, Thierry SENINGE - Directeur Centres d'Affaires Champagne-Ardenne Marchés Entreprises et Economie Sociale, François MANDRA - Chargé d'Affaires Secteur Public.



Prenez rendez-vous<sup>(1)</sup>



**CAISSE  
D'ÉPARGNE**  
Grand Est Europe

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. Crédits photos : Agence ONZE

**+5,2%**

En août 2025, les prix agricoles à la production accélèrent légèrement en rythme annuel (+5,2 % après +5,0 % en juillet). Sur un mois, les prix à la production des produits agricoles non impactés par un caractère saisonnier – hors fruits et légumes (y compris les pommes de terre), fleurs coupées et plantes en pots – accélèrent aussi (+0,5 % après +0,1 % en juillet).

Sur un an, les prix d'achat des moyens de production agricole repartent légèrement à la hausse (+0,2 % en août, après -0,2 % en juillet), pour la première fois depuis avril 2023. Ils se replient sur un mois (-0,6 % après +0,3 %). (INSEE)

**-0,4%**

En août 2025, les prix des céréales se replient sur un mois (-0,4 % après +0,7 % en juillet et -1,0 % en juin). Les prix se replient pour le maïs (-3,2 % après +5,4 %) et le blé dur (-3,6 % après +0,6 %). Ceux du blé tendre accélèrent (+1,1 % après +0,1 %), soutenus par des achats importants en provenance d'Égypte, tandis que ceux de l'orge sont stables (après -2,7 %). Sur un an, la baisse des prix des céréales continue de s'atténuer (-5,9 % après -8,7 % en juillet et -13,7 % en juin). Les prix des oléagineux rebondissent sur un mois en août 2025 (+2,1 % après -0,6 % en juillet et +2,0 % en juin). (INSEE)

**+5,6%**

En août 2025, les prix des légumes frais accélèrent sur un an (+5,6 % après +3,3 % en juillet). Ils accélèrent nettement pour les courgettes (+50,3 % après +8,5 %), les choux (+45,9 % après +29,7 %) et les artichauts (+23,2 % après +6,3 %), et plus modérément pour les tomates (+9,8 % après +5,4 %) et les poivrons (+9,0 % après +5,0 %). Ils continuent d'augmenter pour les aubergines (+16,6 % après +17,8 %). Les prix rebondissent pour les haricots à écosser (+16,2 % après -13,8 %) et les salades (+5,4 % après -2,5 %). À l'inverse, les prix se replient pour les concombres (-6,1 % après +9,2 %) et les radis (-3,0 % après +11,7 %). (INSEE)

## La Bourse

# La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises\* partout en France.

**BANQUE POPULAIRE**  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

**BANQUE**  
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

### COTATIONS AU 02/10/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 966,95	+ 1,21%
SBF 120	6 036,35	+ 1,24%
Nikkei	44 550,85	- 2,07%
Dow Jones	46 397,89	+ 0,04%
Eurostoxx 50	5 581,21	+ 1,99%

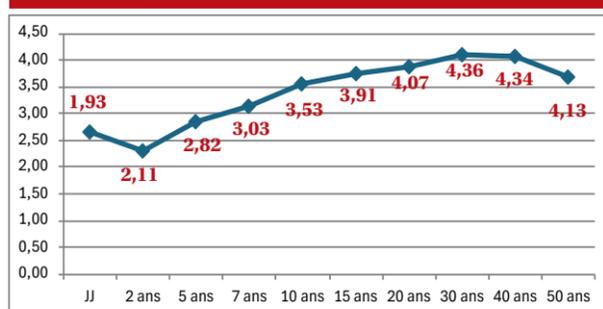
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1750	- 0,37%
Livre Sterling	0,8707	- 0,41%
Yen	172,65	- 1,12%
Dollar/Yen	146,92	- 0,76%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,366	- 0,011
Euribor 10 ans	2,681	+ 0,007

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,927	+ 0,000
Euribor 1 mois	1,909	+ 0,039
Euribor 3 mois	2,017	+ 0,021
Euribor 6 mois	2,079	- 0,018
Euribor 12 mois	2,204	+ 0,044

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,108	- 0,004
BTAN 5 ans	2,820	- 0,030
OAT 7 ans (TEC 10) OAT 10 ans	3,031	- 0,027
OAT 30 ans	3,527	- 0,032
OAT 50 ans	4,362	- 0,046
	4,130	- 0,040

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	32,20	+ 0,44
BNP PARIBAS	78,34	+ 0,32
CARREFOUR	12,84	- 0,06
CRÉDIT AGRICOLE	17,02	+ 0,28
EXEL INDUSTRIES	36,30	- 0,16
L.V.M.H.	524,00	- 0,18
LAURENT-PERRIER	87,60	- 0,15
MICHELIN	30,94	- 0,03
NEXANS	129,10	+ 0,24
KERING	283,35	+ 0,19
HAULOTTE-GROUP	2,02	- 0,24
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	46,34	- 0,21
RENAULT	35,00	- 0,26
SAINT-GOBAIN	92,86	+ 0,08
SANOFI-AVENTIS	85,18	- 0,09
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	56,82	+ 1,09
VALLOUREC	16,77	+ 0,02
VEOLIA	28,95	+ 0,07
VINCI	118,40	+ 0,19
VANKEN-POMMERY	12,20	- 0,07

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,28	4,27	1,93
2 ans	0,95	3,54	2,02
5 ans	1,23	3,68	2,31
10 ans	1,66	4,10	2,71
30 ans	3,18	4,71	3,31

### En 2024, les placements des assureurs et fonds de pension ont continué leur progression

Les assureurs et fonds de pension ont privilégié, en 2024, les obligations à maturité longue, au détriment des OPC monétaires, dans un contexte de rentification de la courbe des taux (baisse des taux courts, stabilité des taux longs). La part des actifs obligataires, en hausse en 2023, se maintient à un niveau élevé. La dynamique de renouvellement des portefeuilles obligataires s'est poursuivie, permettant une amélioration des rendements grâce à des réinvestissements sur des titres à coupon plus élevé, notamment pour les fonds de pension. Les portefeuilles restent majoritairement exposés aux produits de taux libellés en euros. Les actifs mal notés n'en représentent qu'une part limitée. L'exposition aux instruments libellés dans une autre devise ou émis hors zone euro demeure également faible.

En 2024, les placements des assureurs et fonds de pension ont continué leur progression après la reprise observée en 2023

Fin 2024, le montant des placements des assureurs et fonds de pension s'élevait à 2 950 milliards d'euros, dont 76,8 % correspondant à ceux des assureurs vie et 16,6 % à ceux des assureurs non vie. La part des fonds de pension, quant à elle, s'est établie à 6,6% en 2024, après 6,4% en 2023.

Entre fin 2023 et fin 2024 l'encours total des placements a augmenté de 3,4 % (soit + 93,2 milliards d'euros). Cette évolution résulte d'acquisitions nettes (+ 55,3 milliards d'euros, dont 18 milliards issus des placements d'un nouveau déclarant), et d'effets de revalorisation positifs (+ 37,9 milliards d'euros). Le portefeuille obligataire affiche une modeste revalorisation (+ 0,5 milliard d'euros) en lien avec la stabilité du rendement de l'OAT 10 ans (malgré la baisse des taux directeurs, cf. infra). Par ailleurs, les plus values proviennent presque exclusivement des parts d'OPC non monétaires (+ 34,0 milliards d'euros), notamment des fonds actions dont les performances ont suivi la progression des marchés : + 24,7 % pour l'indice américain S&P500 et + 11,9 % pour l'indice européen Euro Stoxx 50. Les assureurs et fonds de pension français ont pu réajuster leurs portefeuilles grâce à une dynamique d'achat soutenue, portant le total des acquisitions nettes annuelles à 55,3 milliards d'euros. Ils ont acquis des titres de dette pour 48,2 milliards d'euros, afin de bénéficier de rendements fixes attractifs. À l'inverse, ils ont vendu en net 7,0 milliards d'euros de parts d'OPC, les 14,1 milliards d'euros d'acquisitions d'OPC non monétaires ne compensant pas les cessions d'OPC monétaires (21,1 milliards d'euros).

Lire la suite : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/en-2024-les-assureurs-et-fonds-de-pension-ont-conservé-des-portefeuilles-diversifiées>

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# La Banque de France relate un indicateur d'incertitude pour l'avenir chez les chefs d'entreprises

**Conjoncture.** Conjoncture Grand Est à mi-année, commerce extérieur de la Marne, conseils aux entreprises exportatrices vers les Etats-Unis, mais aussi projections économiques, de fin 2025 à 2027, la dernière conférence économique de la Banque de France de la Marne révèle une certaine résilience de l'économie locale sur fond d'incertitude.



Les cinq intervenants de la conférence : Olivier Simon, Directeur Départemental Banque de France de la Marne, Valérie Corradi, Directrice Déléguée Banque de France Châlons-en-Champagne, Jean-Luc Pepin, Chef du Pole Action Economique, Direction Régionale des Douanes de Reims, Thomas Droguet, Directeur de la Cellule Conseil aux Entreprises des Douanes de Reims, Sophie Haincourt, Conseillère à la Direction Général des Statistiques, Eudes et International, Banque de France.

En introduction à cette conférence économique, inédite parce qu'à cinq voix, Olivier Simon, Directeur départemental Marne, présente les nouvelles projections sectorielles de la Banque de France à l'horizon 2026-2027 : des perspectives mondiales dégradées pour les produits manufacturés, à l'inverse des services, une hausse des coûts de transport des marchandises, dans un commerce en hausse de 2% au premier semestre 2025, une baisse conséquente des prix des matières premières depuis 2022, mais avec une légère remontée fin 2025 ...

En matière de PIB, Produit Intérieur Brut, après + 1,1% en 2024, la Banque de France avance ses projections : +0,7% en 2025, +0,9% en 2026 et + 1,1% en 2027, légèrement

sous les valeurs escomptées en Zone Euro. Olivier Simon note une nette remontée de l'indicateur d'incertitude issu des entreprises françaises (contexte politique, attentisme des clients, report des investissements, gel des recrutements ...).

La croissance est modérée en 2025 et pourrait s'améliorer en 2026 et 2027 (+1,2%). L'inflation, en repli en 2025, pourrait connaître une légère hausse à l'avenir. Enfin, pour en terminer avec ce contexte national, les exportations et l'investissement devraient s'inscrire à la hausse dans les deux années à venir.

## LE SECTEUR DE LA FABRICATION DE MATÉRIELS DE TRANSPORT EN NET REcul

Valérie Corradi, Directrice délé-

guée Banque de France Châlons-en-Champagne, présente les résultats Grand Est de mi-année et la conjoncture marnaise. À partir d'une enquête menée auprès d'un millier d'entreprises de l'industrie, des services et de la construction, il s'avère que le chiffre d'affaires régional de l'Industrie progresse de 1,3% au premier semestre 2025, contre une baisse de 5,5% en 2024. Dans le détail et durant cette même période, les industries agro-alimentaires gagnent 1,5%, les matériels électriques, électroniques et fabrication de machines gagnent 4,6%. La situation reste délicate pour la fabrication de matériels de transport (-0,7%, après -13,2% en 2024).

À l'opposé, l'agro-alimentaire enregistre une hausse de 1%, les effectifs de l'industrie régionale sont

globalement en baisse à mi-année (-0,3%) comme dans le secteur des matériels de transport (-5,3%). Ce secteur connaît une chute de ses investissements (-46%), quand dans ce domaine l'agro-alimentaire progresse de 33,5%. Au premier semestre 2025, dominé par l'information et la communication (+4%), le chiffre d'affaires du secteur des services marchands gagne globalement 1,2%, ses effectifs progressent de 0,3% et ses investissements baissent de 5,5%. Si dans l'ensemble de la construction les investissements sont fortement à la hausse (+13%), le chiffre d'affaires baisse à mi-année d'1,6% dans le bâtiment et surtout de 5,2% dans le gros-œuvre.

## L'ENCOURS DE CRÉDITS EN FORTE HAUSSE DANS LA MARNE

À fin juillet 2025, les entreprises de la Marne, hors activités financières et administrations publiques, présentent un encours global de crédits mobilisés de l'ordre de 17 559 M€, soit 19,5% du total du Grand Est. Sur un an, cet encours progresse de 4,2% dans la Marne, contre +1,6% dans le Grand Est et + 2,1% en France. Les encours des PME marnaises (2 567 M€) représentent 17,2% du total du Grand Est. Les crédits mobilisés sont en baisse de 0,7%, contre +3% dans le Grand Est et -2,1% au niveau national.

Pour les seules TPE, entreprises de moins de dix salariés et de moins de 2 M€ de chiffre d'affaires, l'encours dans la Marne est de 1 899 M€. Il pèse 19,6% de celui de l'ensemble des TPE de la région. Il est en hausse de 2,9%, contre +0,1% dans le Grand Est et -1,7% en France. L'encours de crédits des grandes entreprises et leur holding est en hausse de 5,7% dans la Marne, de 4,1% dans le Grand Est et de 2,9% au niveau national.

Avec 5 561 M€, la Marne pèse, dans cette taille d'entreprise, près du quart de l'encours régional.

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA MARNE AU TOP

En rappelant l'action économique des services de la Douane, répartis autour de la Direction Régionale et de six autres implantations champardennaises, dont le nouveau bureau installé sur XCR Airport (Vatry), Jean-Luc Pepin, Chef du Pôle Action Economique à la Direction des Douanes de Reims, insiste tout particulièrement sur l'opportunité d'exporter facilement et à moindre coût à partir de l'aéroport marnais « Avec des avions qui repartent à vide vers l'Asie, c'est simple et pas cher ».

En abordant le commerce extérieur de la Marne, Jean-Luc Pepin fait le point sur 12 mois au premier semestre 2025 : 8 066 M€ d'exportation, 5 045 M€ et donc un solde de 3 021 M€, soit 42% au-dessus du solde positif du Grand Est, un tableau idyllique porté à 54% (4,3 milliards d'euros) par les exportations de Champagne, loin devant les 13% des produits pharmaceutiques. Tableau incertain, peut-être avec les nouvelles taxes des Etats-Unis, un pays qui représente aujourd'hui 17% des exportations de la Marne.

La Marne exporte pour plus d'un milliard d'euros de produits agro-alimentaires, dont 90% de Champagne, vers les Etats-Unis, c'est dix fois plus que les parfums, cosmétiques, produits d'entretien, métaux non ferreux ou produits chimiques de base réunis. Impossible d'évoquer la Marne sans le Champagne et le Champagne sans les Etats-Unis. Une constante qui risque de perdurer encore longtemps.

GÉRARD DELENCLOS



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

**matot-braine.fr**

**Conjoncture.** La CCI de Troyes, la Banque de France et l'Ordre des experts-comptables dressent un bilan économique inquiétant avant le 25<sup>e</sup> rendez-vous de la conjoncture auboise qui se déroule le 8 octobre.

# Les entrepreneurs en perte de confiance face aux incertitudes



Chambre de Commerce, Ordre des experts comptables et Banque de France, le trio de la conjoncture économique auboise depuis 25 ans.

Les années se suivent et se ressemblent dans leur grisaille. La stabilité et la lisibilité tant attendues par les chefs d'entreprise ne sont toujours pas au rendez-vous pour doper l'économie. Une entreprise sur trois au niveau national n'a pas confiance en l'avenir. « Un chiffre extrêmement faible, je n'ai jamais vu cela. C'est préoccupant. Si ne serait-ce que 15 à 20 % des entrepreneurs jettent l'éponge dans les deux ans qui

viennent, dans quel état va être notre pays ? », interroge Sylvain Convers, président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aube. L'instabilité politique constante, une législation fluctuante, des crises à répétition, des changements de règles dans les échanges internationaux et dans les budgets n'incitent ni à la projection, ni à l'investissement.

Si Virginie Vellut, de l'Ordre national des experts-comptables

tente de nuancer en soulignant que quelques entreprises au niveau local tirent tout de même leur épingle du jeu, force est de constater qu'un nouveau phénomène caractérise la fatigue des chefs d'entreprise. « Beaucoup sont tentés de passer la main. Ils ont 45/50 ans ». La CCI, qui accompagne les transmissions et reprises d'entreprises, en dénombre d'ailleurs plusieurs centaines à vendre dans l'Aube. Pour Alan Piat, directeur départemental de la Banque de France dans l'Aube, « paradoxalement, il ne s'est jamais créé autant d'entreprises, il y a un vivier et un dynamisme, mais il s'agit de très petites entreprises ». Les plus grosses structures qui résistent se positionnent plutôt sur des marchés de niche et ont investi alors que le contexte était difficile, ce qui n'est plus envisageable compte tenu du manque de visibilité général sur les carnets de commande.

## SURVIE OU RENTABILITÉ ?

Aujourd'hui, les trésoreries sont tendues et les dirigeants manquent de moyens pour investir malgré la baisse des taux et des banques à l'écoute. Le remboursement du Prêt Garanti par l'État arrive à son terme pour beaucoup d'entreprises. Le dispositif, qui les a maintenues en vie, ne suffit plus. Les entreprises

en difficulté au moment de la covid, le sont toujours aujourd'hui et doivent maintenant recourir à des emprunts classiques.

« Nous avons gagné la bataille de l'inflation, maîtrisée à 1 %, et avons pu baisser les taux de la BCE à huit reprises avec un taux principal à 2 % favorable à l'investissement et aux crédits », souligne Alan Piat qui annonce une croissance de 0,7 %, impulsée plutôt grâce à l'activité du premier semestre, le deuxième semestre étant plus compliqué. « Lorsqu'on interroge les entreprises, nous sommes plutôt sur une situation dégradée, en particulier dans le secteur du bâtiment. Il n'y a pas de récession, mais un ralentissement économique majeur avec des incertitudes qui font que les prévisions des deux années à venir sont aussi ramenées à la baisse. Même si nous allons progresser à 0,9 % en 2026, c'est plus difficile en Grand Est et particulièrement dans l'Aube ».

Pour la première fois, la présentation de la conjoncture fera une corrélation avec les données sociales, effectifs et salaires. « L'activité est une chose, mais les rentabilités sont totalement écrasées par les réajustements salariaux conséquents, les augmentations de prix matière, d'énergie, du coût de la main d'œuvre », poursuit Virginie Vellut,

## PRATIQUE

Les rendez-vous de la conjoncture économique :

Invité : Alain Di Crescenzo, président de la CCI France  
mercredi 8 octobre à 18 h à l'espace Regley de la CCI de Troyes  
Sur inscription sur le site de la CCI de Troyes ou de la Banque de France.

insistant sur la difficulté à dégager de la rentabilité pour investir. « Rares sont les entreprises qui ont une rentabilité qui s'améliore », confirme Alan Piat. « Les succès d'aujourd'hui sont les entreprises qui ont su se diversifier, nous pouvons les accompagner ». Mais dans ce contexte, le chef d'entreprise ne prend plus de risques.

Note positive dans ce tableau sombre, l'arrivée possible dans l'Aube de l'EPR2 et d'entreprises comme Newcleo portent un leur d'espoir avec des milliers d'emplois créés et l'opportunité de nouveaux débouchés. Autant d'éléments qu'Alain Di Crescenzo, président de la CCI France et surtout entrepreneur, invité des Rendez-vous de la Conjoncture, pourra commenter.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Transport.** La Région Grand Est et la Régie Départementale des Transports Ardennais (RDTA) ont profité de la foire de Sedan pour dévoiler le nouveau nom (Ardélia) et l'identité visuelle de la structure ainsi que ses actions en faveur de l'environnement.

# La RDTA devient Ardélia



Pascale Gaillot qui préside le conseil d'administration d'Ardélia et Franck Leroy, président de la Région Grand Est.

Outil public de la Région depuis 2017 dans le secteur routier du transport de voyageurs dans les Ardennes, la RDTA est devenue en août dernier Ardélia « le transport qui crée du lien » après un travail collaboratif

de plusieurs mois menés avec l'agence de communication COMSEA encadrée par Gaëlle Vaucher pour lui donner une nouvelle lisibilité.

« Bien qu'étant un acteur économique essentiel du territoire ardennais en produisant

un service quotidien à plus de 6 000 usagers scolaires et commerciaux, on a constaté que la régie malgré sa notoriété avait cependant une identité peu visible. C'est ce qui nous a poussé à avoir cette démarche de modernisation de notre image. Certes, tout le monde connaît la RDTA mais personne ne sait ce qu'on fait réellement. Il fallait donc sortir de l'ombre et du bois », explique Pascale Gaillot qui préside le conseil d'administration depuis 2018.

## VERDISSEMENT DU PARC ROUTIER

Le dévoilement de cette stratégie a été également une opportunité pour mettre en exergue les actions de la RDTA sur son site de Prix-lès-Mézières pour réduire l'empreinte carbone de ses trajets quotidiens, avec notamment le déploiement entre 2019 et 2024 de 36 cars de 50 places gaz GNV. Et cela, en totale adéquation

avec la politique environnementale régionale qui a investi 8,5 millions d'euros dans ces réalisations.

S'ajoutera, en 2026, pour un coût prévisionnel de 3,6 millions d'euros HT, le renouvellement de 18 véhicules B100 (biodiesel), c'est-à-dire utilisant 100 % de carburant de colza venant de Nogent-sur-Seine. Deux entreprises privées Urano et la société de transports Simon à Rethel avaient montré l'exemple.

Au 31 décembre 2024, 71 % des véhicules de la RDTA affectés aux transports étaient ainsi à faible émission. Mais Ardélia va même plus loin dans ce mouvement en franchissant un nouveau pas dans sa démarche avec l'expérimentation de trois cars électriques interurbains. « Une première dans le Grand Est », souligne celle qui est aussi conseillère régionale. Cette technologie sera bientôt développée et

exploitée sur le sinueux secteur de Monthermé. Là où leurs performances seront testées sur une zone interurbaine. Coût de cette démarche : 600 000 euros.

Trois anciens cars âgés de sept ans vont être transformés, en véhicules électriques au travers d'une opération de « retrofit » qui permet de munir les soutes des véhicules de batteries d'une puissance de 192 Kwh et d'une autonomie de 150 à 200 km (hors confort thermique) avec une recharge de 50 à 100 % en moins de cinq heures.

« Par la suite Ardélia compte jouer pleinement son rôle de support d'ingénierie en matière de transition énergétique et d'innovation », a déjà annoncé Pascale Gaillot.

Créée en 1947, dirigée depuis un an par Emmanuel Debatty, la Régie ardennaise emploie 162 collaborateurs dans quinze métiers diffé-

rents (conducteurs, mécaniciens, informaticiens, magasinier, carrossiers, etc...) au siège pirisien et au sein de dix centres aménagés dans le département. Elle comptabilise 169 lignes scolaires (60 % de ce marché) et huit lignes régulières de transports à la demande. Elle possède une flotte de 127 véhicules affrétées aux transports de voyageurs et ses 118 conductrices et conducteurs effectuent 3,3 millions de kilomètres par an et transportent plus de 6 000 enfants et des centaines d'usagers par jour.

À noter que depuis deux ans, la RDTA suite à une initiative mise en place par le conseiller régional Guillaume Maréchal a assuré le transport aller-retour de 1 727 festivaliers ardennais durant le Cabaret Vert sur des lignes rurales (Signy-l'Abbaye, Vouziers, Rocroi...).

PASCAL REMY

# Facture électronique, IA, loi de finances... les experts-comptables au cœur des transitions

**Expertise-comptable.** Damien Charrier, président du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables depuis décembre 2024, partage sa lecture de la conjoncture économique et des mutations en cours pour la profession. Face aux incertitudes, il appelle à resserrer les liens entre entrepreneurs et conseils, notamment sur des sujets structurants comme la facture électronique, l'intelligence artificielle ou encore la coopération interprofessionnelle.



Damien Charrier, président du Conseil national de l'ordre des experts-comptables : « Ce qui compte, au-delà de la technique, c'est la compréhension de l'intention du législateur. »

**À** travers le prisme de votre profession, comment jugez-vous la situation économique ?

Nous suivons l'économie en temps réel sur notre observatoire Image PME, qui s'appuie sur les données remontées par les cabinets. Aujourd'hui, la situation est globalement tendue. Plusieurs secteurs souffrent. Une étude récente de Xerfi évoque pour 2025-2026 un scénario pessimiste et un autre plus modéré, mais avec une croissance molle. Dans ce contexte, notre rôle

est d'accompagner les entreprises, en particulier sur leur trésorerie, car c'est souvent ce qui conditionne leur survie. Il faut renforcer les liens avec les clients et disposer d'indicateurs les plus réactifs possibles.

**Des signaux de reprise apparaissent-ils malgré ce climat incertain ?**

On constate quelques signes positifs dans l'immobilier, qui montre un léger redressement après une période très difficile. Mais globalement, les signaux sur l'investis-

sement ne sont pas bons, et cela joue sur le long terme. Derrière les moyennes, il y a toujours des dirigeants qui surperforment, mais c'est justement dans les périodes de tension que l'anticipation et le pilotage deviennent décisifs. C'est pourquoi nous accentuons nos actions sur la prévention des difficultés.

**Dans ce contexte tendu, comment analysez-vous l'adoption de la loi de finances 2025 ?**

Elle a été adoptée dans des circonstances exceptionnelles, marquées par la dissolution. Ce climat politique a contribué à une certaine impréparation : nous avons découvert certains articles sans réelle concertation. Cela a nécessité une mobilisation rapide. L'épisode a aussi renforcé le dialogue entre la profession et les parlementaires. Nous avons pris la parole sur plusieurs sujets, comme la réforme de la facture électronique, pour défendre le maintien du calendrier. Nous avons aussi été force de proposition sur d'autres dispositifs, par exemple les « management packages » ou les aménagements autour du PEA.

Ce qui compte, au-delà de la technique, c'est la compréhension de l'intention du législateur. Parfois, il faut aller plus loin avec les services de la DGFIP et leur direction fiscale pour bien comprendre comment appliquer les textes. C'est un travail de fond que nous faisons au nom de la clarté et de la sécurité juridique. Et malgré le contexte, il faut reconnaître que ce dialogue a été constructif. La crise politique a été l'occasion, paradoxalement, de faire de la pédagogie utile.

**La réforme de la facture électronique approche. Les professionnels sont-ils prêts ?**

Les études du Conseil national comme celles de la DGFIP aboutissent à des constats similaires : 70 à 80 % des entreprises attendent des informations de leur expert-comptable, notamment sur le choix de la Plateforme de dématérialisation partenaire (PDP). C'est une marque de confiance, mais aussi une responsabilité. La profession, avec ses

22 000 experts-comptables et 190 000 collaborateurs, est globalement prête, ou du moins outillée pour l'être. Nous continuons à partager les outils nécessaires, notamment lors de notre congrès national de septembre, où un guide des PDP et des conférences thématiques ont été présentés.

Pour les plus petites structures, l'enjeu immédiat est d'identifier une adresse de réception pour les factures. Et sur ce point, nous avons obtenu que les cabinets puissent faire signer un mandat à leurs clients, pour les accompagner dans ces choix. C'est

**Le dialogue entre professions du chiffre et du droit est-il appelé à se renforcer ?**

Il existe déjà. Nous travaillons régulièrement avec les avocats et les notaires. Ce sont nos partenaires naturels, même si nous intervenons sur des champs complémentaires. Sur les enjeux transversaux, comme l'intelligence artificielle ou la justice consulaire, nous avons d'ailleurs mené des réflexions communes. Les sociétés d'exercice interprofessionnelles restent marginales, mais cela ne nous empêche pas de coopérer efficacement.

*« Il faut renforcer les liens avec les clients et disposer d'indicateurs les plus réactifs possibles. »*

essentiel : il ne faut pas se laisser entraîner vers des solutions purement commerciales ou inadaptées. Ce travail d'accompagnement, nous l'assurons aussi auprès des fédérations professionnelles et des branches.

**L'intelligence artificielle suscite beaucoup d'interrogations. Qu'en est-il dans votre profession ?**

Nous utilisons déjà des outils intégrant de l'IA. Ce n'est donc pas un saut dans l'inconnu. Mais nous exerçons une profession réglementée, avec des exigences spécifiques liées au secret professionnel et à la protection des données personnelles. Cela nous oblige à être vigilants, notamment au regard du RGPD.

L'IA peut nous aider à automatiser certaines tâches, mais elle ne remplace pas le jugement. C'est là que notre rôle reste irremplaçable : l'interprétation, le discernement, la capacité à conseiller. Nous avons d'ailleurs préparé un atelier dédié lors de notre congrès, avec 26 cas d'usage identifiés et des prompts concrets réutilisables. Nous avançons donc de manière pragmatique : l'IA est un outil de transformation du métier, pas une menace.

Chacun a sa focale : les experts-comptables sont centrés sur l'entreprise, d'autres métiers davantage sur la personne de l'entrepreneur. Ensemble, nous pouvons offrir un conseil global. Et plus la technologie prendra de place, plus le besoin d'échange et de coordination entre professionnels s'imposera.

**Quel message souhaitez-vous adresser aux chefs d'entreprise ?**

Résilience et espoir. Les temps sont difficiles, c'est vrai, mais c'est justement dans l'adversité que les meilleures opportunités émergent. Comme en voile : quand le vent est stable, les bateaux avancent au même rythme. C'est quand les conditions se corsent que certains prennent l'avantage. Dans ces moments-là, le lien entre les entrepreneurs et leurs conseils est capital. Il permet de prendre du recul, de sécuriser les décisions, et de préparer l'avenir.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR LAËTTIA BLANCHARD  
L'INFORMATEUR JUDICIAIRE  
POUR RHE

# Opinions

COMMUNIQUÉ DE FRANCE INDUSTRIE GRAND EST

## Agir pour la compétitivité et l'attractivité industrielle de la Région

France Industrie Grand Est, représentant régional de France Industrie, a dévoilé ses priorités et ses actions pour accompagner la transformation des entreprises et soutenir la réindustrialisation du territoire.

L'organisation rassemble les filières stratégiques régionales - métallurgie, plasturgie, chimie, agroalimentaire, pharmaceutique, textile... - afin de promouvoir les savoir-faire, défendre les intérêts industriels et attirer de nouveaux talents.

Pilotée par Arnaud Bernier (UIMM Champagne-Ardenne) et Sébastien Renault (POLYVIA Grand Est), elle s'affirme comme un interlocuteur clé auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques.

### DES ENJEUX CRUCIAUX POUR LA COMPÉTITIVITÉ

Les industriels du Grand Est alertent sur plusieurs points :

- Une pression fiscale accrue (taxe transport, contributions sectorielles) qui fragi-

lise particulièrement les PME et ETI.

- De nouvelles réglementations européennes (MACF, restrictions sur les PFAS) dont la mise en œuvre engendre des contraintes fortes pour les sites industriels.

**Parmi les rendez-vous attendus : le Business Industries Reims 2026 (28-29 avril 2026) : un nouveau salon fédérateur attendu avec 3 000 visiteurs, 160 exposants et 100 rendez-vous BtoB, véritable vitrine nationale du savoir-faire régional.**

Face à ces défis, France Industrie Grand Est appelle à un dialogue renforcé avec les pouvoirs publics et à des mesures d'accompagnement permettant de concilier transition écologique et compétitivité.

### MOBILISER ET VALORISER LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Deux temps forts marqueront l'année à venir :

- La Semaine de l'Industrie 2025 (17-23 novembre) : visites d'entreprises, ateliers et forums pour sensibiliser le grand public et encourager les jeunes à s'orienter vers les carrières industrielles, dans un contexte où 90 % des recrutements sont jugés difficiles.

- Business Industries Reims 2026 (28-29 avril 2026) : un nouveau salon fédérateur attendu avec 3 000 visiteurs, 160 exposants et 100 rendez-vous BtoB, véritable vitrine nationale du savoir-faire régional.

### UNE RÉGION CONFRONTÉE À DES DÉFIS ÉCONOMIQUES

Avec 304 000 emplois industriels, le Grand Est reste l'une des régions les plus industrialisées de France. Mais il fait face à une baisse des effectifs et à de fortes difficultés de recrutement.

Plus de 138 000 postes sont à pourvoir d'ici 2030, ce qui souligne la nécessité d'une politique de formation plus concertée et adaptée aux besoins des filières.



### Fast... and furious

Voilà une nouvelle qui crispe les défenseurs du *made in France* et plus globalement de la mode éco-responsable. L'enseigne numérique de fast-fashion, Shein, annonce son implantation physique dans six grands magasins en France, et pas n'importe lesquels : le BHV à Paris et cinq Galeries Lafayette en région, dont celui de Reims. Le choix a de quoi surprendre... et choquer. Les Galeries, symbole du chic à la française, vendant des marques prestigieuses (et coûteuses) vont donc accueillir dans leurs rutilants rayons, le symbole de l'éphémère et du bas-de-gamme. Cette stratégie pose plusieurs questions, à l'heure où le retail est en grande souffrance. Après André, Camaïeu, Kookaï, c'est aujourd'hui IKKS qui vient d'être placé en redressement judiciaire, marque iconique des Galeries Lafayette justement. Mais quelle mouche a donc piqué SGM (la Société des Grands Magasins qui exploite la marque des Galeries Lafayette) pour nouer un tel partenariat ? L'explication est à chercher du côté de la désertification de ses magasins et des centres-villes où les Galeries avaient jadis pignon sur rue. Alors qu'en 2024, près de 26 de ses enseignes ont failli mettre la clé sous la porte, les magasins ont du mal à remonter la pente. À Reims par exemple, plusieurs corners ont fermé depuis janvier 2025. Selon une étude menée par la Banque des Territoires, à l'échelle de la France, la fréquentation des magasins en centre-ville ne cesse de baisser avec un taux de vacance qui continue d'augmenter. Le géant chinois compte, lui, s'offrir une crédibilité et une petite part de « *luxe à la française* ». « *En choisissant la France comme lieu d'expérimentation pour le commerce physique, nous envoyons un geste fort* », assure pour sa part Donald Tang, président exécutif de Shein qui sait bien que le pays est... le premier marché de la plateforme en Europe. CQFD.

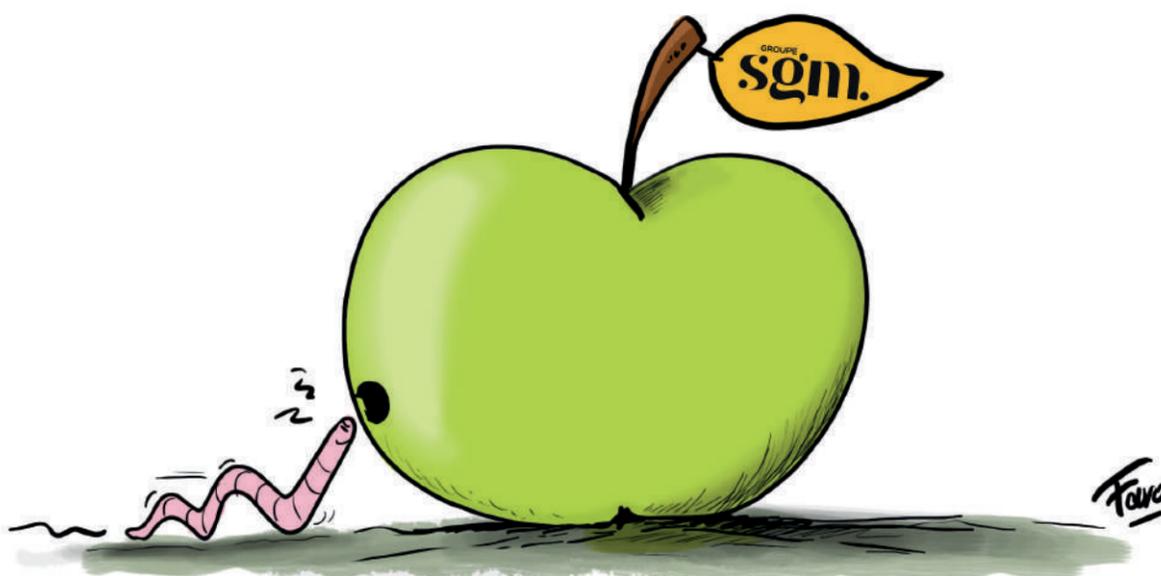
NASTASIA DESANTI

humeur

**Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)**

## le regard de Faro.

**SHEIN BIENTÔT DANS NOS GRANDS MAGASINS ?**



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



**Social.** La loi du 22 avril 2024 n'a pas levé les difficultés soulevées par la concomitance entre un arrêt maladie et une période de congés payés d'un salarié.

## Maladie d'un salarié pendant les congés payés

La loi du 22 avril 2024 n'a pas réglé les difficultés posées par la survenance de l'arrêt maladie d'un salarié pendant ses congés payés.

■ S'agissant d'une maladie subie avant les congés payés, la loi précise que le salarié qui n'a pas pu prendre tout ou partie de ses congés payés en raison d'une maladie ou d'un accident, bénéficie d'une période de report des congés de quinze mois.

■ Cette disposition a mis la législation française en conformité avec les règles de l'Union économique mais ne satisfait toujours pas Bruxelles s'agissant de la maladie pendant les congés payés. La Commission européenne vient d'ouvrir une procédure d'infraction pour manquement à la directive européenne sur le temps de travail de 2003 et met en demeure la France d'accorder au plus vite le droit à un report des congés d'un salarié malade pendant ses congés payés.

La Cour de justice de l'Union européenne juge en effet que les congés payés permettent au salarié de se reposer et de disposer d'une période de



détente et de loisirs. L'arrêt maladie répond à une autre nécessité, celle de permettre au salarié de se soigner et de se rétablir d'une maladie entraînant une incapacité de travail.

■ Le Ministère du travail conseille aux employeurs, « afin d'éviter tout conten-

tieux inutile », d'accorder un report des jours de congés coïncidant avec l'arrêt maladie en respectant l'obligation d'information du salarié sur ses droits à congés payés et sur la date jusqu'à laquelle ces congés peuvent être pris

(Code du travail, article L 3141-19-1).

**Social.** Pour limiter l'utilisation abusive des contrats courts (CDD ou missions d'intérim), la loi « Marché du travail » de 2022 prévoit qu'un salarié qui refuse à deux reprises, dans une période de douze mois, de transformer un contrat court en CDI, perd son droit aux allocations chômage.

## Refus de CDI après un CDD



Afin de limiter le recours excessif des salariés aux contrats courts (contrat à durée déterminée ou mission d'intérim), la loi Marché du travail de 2022 a prévu d'exclure du droit aux allocations chômage un salarié qui refuse, à deux reprises au cours d'une

période de douze mois, une proposition d'un employeur de poursuivre un contrat court par un CDI.

■ La proposition de CDI doit assurer le même emploi ou un emploi similaire, le même lieu de travail, et, sauf

pour les intérimaires, une durée de travail équivalente, une rémunération au moins équivalente et la même classification.

■ Le Conseil constitutionnel a validé la disposition légale en juillet 2023 mais plusieurs syndicats ont atta-

qué pour excès de pouvoir le décret et l'arrêté précisant les obligations de l'employeur : notification de la proposition de CDI, information sur le délai de réponse et les conséquences d'un refus, communication du refus à France travail (Code du travail, articles L 1243-11-1 et L 1251-33-1).

■ Dans un arrêt de juillet 2025, le Conseil d'État valide définitivement le dispositif, estimant que les textes attaqués prévoient un « délai raisonnable » de réflexion du salarié et une information sur les conséquences d'un refus.

La notification du refus par l'employeur n'affecte pas directement les droits du salarié, mais permet à France Travail de vérifier les conditions d'ouverture de ses droits. Le salarié peut contester la décision de France Travail ce qui garantit son droit à un recours effectif

Conseil d'État, 18 juillet 2025, n° 492244.

## Juridique

### Protection renforcée contre le démarchage téléphonique

La protection des consommateurs face au démarchage téléphonique sera renforcée à compter d'août 2026.

■ Actuellement, les consommateurs qui ne souhaitent pas faire l'objet de démarchage téléphonique peuvent s'inscrire sur la liste d'opposition Bloctel. Faute d'inscription, ils sont censés autoriser le démarchage téléphonique.

■ A compter d'août 2026, la logique sera inversée. La liste Bloctel sera supprimée et le consommateur devra avoir donné son consentement préalablement au démarchage. Il sera ainsi interdit de démarcher par téléphone un consommateur qui n'a pas exprimé son consentement, la preuve du consentement incombant au professionnel. Comme actuellement, il restera possible de démarcher par téléphone un consommateur dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours.

L'interdiction de la prospection par téléphone pour des équipements ou des travaux d'économies d'énergie dans les logements ou la production d'énergies renouvelables, porte aussi désormais sur la prospection par SMS, courriel ou sur les réseaux sociaux (mesure applicable dès le 2 juillet 2025).

■ Rappelons que la prospection commerciale par téléphone n'est autorisée que du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures (sauf si le consommateur y a expressément consenti).

En outre, tout contrat conclu à la suite d'un démarchage téléphonique non autorisé est nul.

Loi 2025-594 du 30 juin 2025 ; Code de la consommation, article L 223-1

## Agenda

### Octobre 2025

#### Mercredi 15

■ Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de septembre payés en septembre ou octobre, ou sur les salaires de juillet à septembre pour les employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel.

■ Taxe foncière : lorsque son montant n'excède pas 300 euros, la taxe foncière peut payée par chèque, carte bancaire ou virement, le 15 octobre au plus tard. Le télépaiement est obligatoire lorsque la somme excède 300 euros.

#### Lundi 20

■ Taxe foncière : date limite de paiement par voie dématérialisée (paiement en ligne, prélèvement à l'échéance...) pour les contribuables non mensualisés. Le paiement est débité sur le compte bancaire à partir du 25 octobre.

#### Jeudi 23

■ Taxe générale sur les activités polluantes : redevables de la taxe au régime réel simplifié de TVA : versement de l'acompte unique de la taxe au titre de 2025 (formulaire 2020-TGAP-AC sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)).

**En bref**

# OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Vous souhaitez **commander des exemplaires** du Hors-série  
**LA MARNE EN CHIFFRES 2025** ?

Je souhaite recevoir  exemplaire(s) du Hors-Série LA MARNE **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x  =

Société : .....  M.  Mme  Mlle Nom : .....

Adresse : ..... Code Postal, Ville : .....

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À Petites Affiches Matot Braine  
Service Abonnement : 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS - Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@legalnet.org



## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Vente aux enchères judiciaires mobilières



#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**07/10/25 à 8h45**  
A SEDAN, 18 rue du petit pont

A la requête de la SELARL Charles BRUCELLE, liquidateur judiciaire à CHARLEVILLE MEZIERES : LJS SOVELA ENERGIES.  
Il sera procédé à la vente en un lot du matériel et stock de plomberie par Me Margaux GARDIEN, Commissaire de Justice à SEDAN. Visite sur RDV.  
Payable au comptant - frais en sus 14,28 % TTC  
M2510304

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL**

# Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMÉCO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

**Principal associé :** Générale de Participations

**Gérant et directeur de la publication :** François HENRION

**Rédacteur en chef :** Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 1 87408

### Procédures adaptées

#### COMMUNE DE CORMONTREUIL

##### Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de CORMONTREUIL, Mairie - 51350 CORMONTREUIL.  
OBJET DE LA CONSULTATION : Mission de Maitrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension du gymnase Marcel Thil.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.  
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur> sous la référence 202504.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Le dossier est disponible sur la plateforme de dématérialisation <https://xmarches.fr>

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le lundi 20 octobre 2025 à 12:00.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Renseignements administratifs : Estelle PONCELET.

Renseignements techniques : Daniel LUNEL.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le lundi 29 septembre 2025.  
M2510334

#### COMMUNE DE CHOOZ

##### Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION :

Commune de Chooz, Mairie - 08600 CHOOZ.

OBJET DE LA CONSULTATION : Transport de personnes 2026.

N° ; TITRE DU LOT :

- Lot n° 01 ; Transport collègue GIVET / CHOOZ ;

- Lot n° 02 ; Transport à GIVET pour les enfants allant à BEAURAING ET REVIN ;

- Lot n° 03 ; Transport à GIVET le mardi et vendredi ;

- Lot n° 04 ; Transport à la foire aux oignons à GIVET le 11 novembre ;

- Lot n° 05 ; Sorties ALSH ;

- Lot n° 06 ; Sorties des enfants de l'école maternelle et primaire.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.  
MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence MAPA03-2025.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Voir CCAP.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 29 octobre 2025 à 12:00.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Renseignements administratifs et techniques : M<sup>me</sup> BRICHET 03.24.42.09.69.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le vendredi 26 septembre 2025.  
M2510253

#### Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

##### Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION :

Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, 37 ter avenue du Général de Gaulle - 08110 CARIGNAN.

OBJET DE LA CONSULTATION :

Etude ressource eau CCPL.

MODE DE PASSATION :

Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION :

Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur> sous la référence PFAS01.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 31 octobre 2025 à 12:00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mardi 30 septembre 2025.  
M2510377

III Annonces légales

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Appel d'offres ouvert



## SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Contrat d'entretien des équipements de sécurité  
Sites du patrimoine MON LOGIS  
Années 2026-2029

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations de service  
A00, suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37 258 683,95€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.  
2 - MODE DE PASSATION : marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.

3 - OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les prestations suivantes :  
Le marché a pour objet l'entretien et le maintien en bon état de fonctionnement du matériel décrit en annexe au CCP, ainsi que le maintien des conditions de sécurité imposées par les diverses réglementations en vigueur ou à venir.

Les travaux se situent à l'adresse suivante :

PATRIMOINE MON LOGIS

La présente consultation est un marché mixte qui comprend :

• Une partie sous la forme d'un marché ordinaire (qui correspond aux prestations récurrentes de prestations d'entretien d'équipements de sécurité décrites dans la DPGF et le CCP et ses annexes et qui font l'objet de prix forfaitaires).

• Une partie sous la forme d'un accord cadre à bons de commande pour les prestations ponctuelles décrites dans le BPU.

Le présent contrat comporte donc une partie accord-cadre à bon de commande, sans minimum et avec un maximum de 160 000 € HT pour toute la période d'exécution du marché.

Les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre seront réglées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires figurant au Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

4 - DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est établi pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026. Il sera reconduit trois (3) fois tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2029.

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site [www.marches-secures.fr](http://www.marches-secures.fr)

6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme [www.marches-secures.fr](http://www.marches-secures.fr)

7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : le vendredi 31 octobre 2025 à 12h00

8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours

10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Renseignements administratifs : au Service Juridique de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - Nassima BENNACER 03.25.70.95.49 - [nbennacer@mon-logis.fr](mailto:nbennacer@mon-logis.fr)

Renseignements techniques :

Au Service Patrimoine, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - Vincent THIERY - 06.29.32.39.09 | 03.25.70.95.32 - [vthiery@mon-logis.fr](mailto:vthiery@mon-logis.fr)

12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 29/09/2025.

Le Directeur General,  
Serge LAURENT.

M2510290

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr)

[monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

## Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

«LE PATIO»

Insertion - Cession de  
fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Romain FLORENS, Notaire associé de la société civile professionnelle «Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires Associés», titulaire d'un Office notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 17 septembre 2025, enregistré à REIMS, le 22 septembre 2025, dossier 2025 40329, réf 5104P04 2025 N 2802, a été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée LE PATIO, dont le siège est à VITRY LE FRANCOIS (51300), Place des Halles, identifiée au SIREN sous le numéro 842 134 041 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE ;

A : La société dénommée JOLLY DAVID, dont le siège est à VITRY LE FRANCOIS (51300), 2 place de la Halle, identifiée au SIREN sous le numéro 990 473 548 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE ;

Un fonds de commerce de café-bar sis à VITRY LE FRANCOIS, 2 place de la Halle, lui appartenant, connu sous le nom commercial «LE PATIO», et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 842 134 041.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante dix mille euros (70.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour quarante cinq mille euros (45.000,00 €) et au matériel pour vingt cinq mille euros (25.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, le Notaire.

M2510328

Etude de Maîtres  
Laurence ROUSSEL  
et Emeline GODART

Notaires associés à SUIPPES (Marne)  
58 chemin de Sainte Ménéhoud

AU PLAISIR  
GOURMAND

Cession de fonds de  
commerce

Suivant acte reçu par Maître Emeline GODART, Notaire de la «S.E.L. NOTARIALE DE SUIPPES», le 30 septembre 2025 a été cédé :

Par SARLAU PLAISIR GOURMAND, capital 5000,00€, siège CHALONS EN CHAMPAGNE (51), 16 Place de la République, SIREN n° 819191289 et R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

A SARL DCRKC, capital 1.000 €, siège CHALONS EN CHAMPAGNE (51), 16 Place de la République, SIREN n° 990923971 et R.C.S. de CHALONS -EN-CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de vente de cafés torréfiés, thés, chocolats et épicerie fine sis CHALONS EN CHAMPAGNE (51) 16 Place de la République, connu sous le nom commercial AU PLAISIR GOURMAND, et pour lequel il est immatriculé au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 819191289.

Moyennant le prix principal de 50.000 €, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 35.000 € et au matériel pour 15.000 €. Entrée en jouissance au 30/09/2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en mon office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2510372



SWEET CORNER/  
L'ARTEFACT

Cession d'un fonds  
de commerce

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET notaire à REIMS (Marne), le 1<sup>er</sup> septembre 2025, enregistré au SPFE de la Marne le 9 septembre 2025, dossier 2025 00038764 référence 5104P04 2025 N 02661,

La société dénommée SWEET CORNER, Société par actions simplifiée au capital de 100,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 5 rue du Château Porte Mars, identifiée au SIREN sous le numéro 852022284 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

A cédé à :  
La société dénommée L'ARTEFACT, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 18 rue Henri IV, identifiée au SIREN sous le numéro 990 706 814 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Un fonds de commerce d'expositions, activités culturelles et artistiques, débit de boissons et petite restauration à titre accessoire sis à REIMS (51100), 18 rue Henri IV et par lequel on accède par le numéro 5 de la rue du Château Porte de Mars, et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 852 022 284 00016.

Moyennant le prix principal de 185.000 € s'appliquant aux éléments incorporels, pour 153.200,00 € et aux éléments corporels pour 31.800,00 €.

Entrée en jouissance : 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial situé à REIMS (51100), 15 rue Clovis, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion.

M2510273



AFL /  
THEOBALD CARS

Cession de fonds de  
commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 18/09/2025, enregistré au SIE REIMS, le 23/09/2025, dossier : 2025 00040650, bordereau : 5104P04 2025 A 02317, AFL, SARL au capital de 116 665 €, ayant son siège social Parc Millésime 51370 THILLOIS, immatriculée sous le n°420023616 au RCS de REIMS, a cédé à THEOBALD CARS, SAS au capital de 250 000 €, ayant son siège social 3 Rue du Saintois 54520 LAXOU, immatriculé au RCS de NANCY sous le n°894 599 992, un fonds de commerce : d'achat, vente de tous véhicules neufs ou d'occasion, achat et vente de toutes pièces détachées, réparation et entretien de véhicules à moteur, neufs ou d'occasion, exploité sis LE PRE SAINT JULIEN, 51530 PIERRY, moyennant le prix de 132 000 €

La date de transfert de propriété est fixée au 18/09/2025 avec une entrée en jouissance au 11/09/2025

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : GN AVOCATS ASSOCIES, 14, Place du Chapitre, 51100 REIMS, pour la validité et pour la correspondance.

M2510299



34 rue Ponsardin  
BP 2000 - 51100 REIMS

PHARMACIE JAMIN

Cession de fonds de  
commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/09/2025 par Maître Frédérique CONREUR-MARTIN, Notaire à REIMS (51100) 34 rue Ponsardin, la société PHARMACIE JAMIN, SARL au capital de 40 000 €, ayant son siège social 83 boulevard Jamin 51100 REIMS, immatriculée sous le n°843766460 au RCS de REIMS, a cédé à la société PHARMACIE CASTELAIN, SELARL au capital de 20 000 €, ayant son siège social 83 boulevard Jamin 51100 REIMS, immatriculé au RCS de REIMS sous le n°989828744, un fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité au 83 boulevard Jamin, 51100 REIMS, moyennant le prix de 390 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 30/09/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me CONREUR-MARTIN Frédérique, notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, où domicile a été élu à cet effet.

Frédérique CONREUR-MARTIN.  
M2510418



OFFICE  
HERVO  
NOTAIRE



SELARL OFFICE  
NOTARIAL HERVO  
13 rue du Docteur Calmette  
51200 EPERNAY

SNC BEAUFORT  
ET FILLES / EM-  
PAR

Cession de fonds

Suivant acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 16/09/25, enregistré à REIMS, le 25/09/2025, sous le n° 2025N2878, a été cédé un fonds de commerce de café, bar, brasserie, tabac, PMA, Française des Jeux, sis à BOUZY, 12 rue de Tours-sur-Marne, connu sous l'enseigne AU BALLON ROND, par la SNC BEAUFORT ET FILLES, dont le siège est à BOUZY, 12 rue de Tours sur Marne, SIREN n°810074229 et R.C.S. de REIMS, à la société en nom collectif EM-PAR, au capital de 1.000 €, dont le siège est à BOUZY, 12 rue de Tours-sur-Marne, SIREN n° 944909308 et R.C.S. de REIMS.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 200.000,00 €, soit 80.000 € pour les éléments incorporels et 120.000,00 € pour les éléments corporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.  
M2510510

PETITES AFFICHES  
**Matot Braine**  
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO CHAMPAGNE-ARDENNE

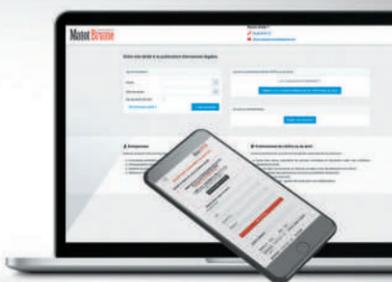
vous offre des services permanents

→ La publication de vos  
ventes aux enchères\*

\*Annonce légale, annonce sommaire,  
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos  
annonces légales  
partout en France

Votre solution  
100 % DIGITALE  
pour DÉPOSER vos  
ANNONCES LÉGALES



Rendez-vous sur  
[annonces.matot-braine.fr](http://annonces.matot-braine.fr)

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CONSTITUTION DE SOCIETE

SCI JOCHARO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à BERRU du 18/09/2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :  
 DENOMINATION : SCI JOCHARO  
 CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €  
 SIÈGE : 5, rue des Ormeaux 51420 BERRU  
 OBJET : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.  
 DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
 Cession de parts : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés par AGE, à l'exception des cessions au profit d'un associé.  
 GERANCE : M. Nicolas AMILLET et M<sup>me</sup> Marion AMILLET ZYLBBERG demeurant tous deux 5, rue des Ormeaux 51420 BERRU sont nommés gérants pour une durée indéterminée.  
 Pour avis,  
 M2510011



SPFPL DU DOCTEUR LUCIE CARIOU

Société de participations financières de profession libérale sous forme de société par actions simplifiée de chirurgien-dentiste au capital de 100 euros  
 Siège social : 7, rue Gaston Boyer - 51100 REIMS  
 En cours de constitution au greffe du Tribunal de Commerce de Reims

Aux termes d'un acte SPP en date à REIMS du 08/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
 Forme : Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée  
 Dénomination : SPFPL DU DOCTEUR LUCIE CARIOU  
 Siège: 7 rue Gaston Boyer, 51100 REIMS  
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
 Capital : 100 euros  
 Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :  
 • La prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de Chirurgien-Dentiste ;  
 • Toutes activités accessoires en relation directe avec leur objet et destinées exclusivement aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;  
 • La gestion de toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique ou financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.  
 Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
 Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'Associé Unique sont libres.,  
 Président : M<sup>me</sup> Lucie CARIOU, demeurant 11 rue Macquart, 51100 REIMS.  
 POUR AVIS Le Président.  
 M2510210

«M2G Consulting»

Avis est donné de la constitution d'une EURL dénommée «M2G Consulting» au capital de 500 €, ayant pour objet : La fourniture de prestations de conseils en ressources humaines, gestion des talents, recrutement et formation. Dont le siège social est 15 rue Armonville - 51100 REIMS. DURÉE : 99 années. Le Gérant est M<sup>me</sup> MARGUERITE BECHEAU LA FONTA demeurant 15 RUE ARMONVILLE - 51100 REIMS. Immatriculation au RCS de REIMS. M2510065

KAZAKI

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
 Siège social : 44 rue de Trianon 51100 REIMS  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/09/25, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
 FORME : Société par actions simplifiée (SAS).  
 DÉNOMINATION : KAZAKI  
 SIÈGE SOCIAL : 44 rue de Trianon - 51100 REIMS.  
 DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.  
 CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.  
 OBJET SOCIAL : Développement, réalisation, gestion et exploitation de solutions diverses (bases de données, logiciels, sites Internet, etc.) consacrées à l'immobilier, au logement et à l'habitat ; toutes activités de conseil, d'accompagnement et d'innovation liées à ces domaines.  
 PRÉSIDENT : M. Arthur FERNANDES MARQUES, demeurant 44 rue de Trianon - 51100 REIMS.  
 DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Léo BOYE, demeurant 39 Les Mas de Janas - 83500 LA SEYNE SUR MER.  
 TRANSMISSION DES ACTIONS : Soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, dans les conditions prévues aux statuts.  
 ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.  
 La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
 Pour avis : Le président.  
 M2510144

KERIBEL

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 septembre 2025, à JONCHERY SUR VESLE.  
 Dénomination : KERIBEL.  
 Forme : Société civile immobilière.  
 Siège social : 16 rue des Chanvres - 51140 JONCHERY SUR VESLE.  
 Objet : - l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.  
 Durée de la société : 99 année(s).  
 Capital social fixe : 1.000 €.  
 Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.  
 Gérant : Monsieur CHRISTOPHE KERGREIST, demeurant 16 rue des Chanvres - 51140 JONCHERY SUR VESLE.  
 La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.  
 Pour avis.  
 M2510217

«Le Paradis du Goût 2»

Suivant acte reçu par Me Patrice PROUVEUR, notaire à SAINT DIZIER, le 22 septembre 2025, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société par Actions Simplifiée DENOMINATION : «Le Paradis du Goût 2», SIEGE SOCIAL : STE MENEHOULD (51800), 5001 avenue de la gare. CAPITAL : 1.000,00 € divisé en 100 actions de 10,00 € chacune. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. OBJET SOCIAL : L'activité de boucherie, charcuterie, traiteur, cave à vin et petite restauration et toutes opérations pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social. PREMIER PRESIDENT : La société «MAMAMI», SARL au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à SAINT DIZIER (52100), 7 avenue Pierre BEREGOVOY Immatriculée au RCS de CHAUMONT sous le numéro 953 020 807 et représentée par Monsieur Brice, GRENIER CESSIONS DES ACTIONS : L'actionnaire pourra céder ou transmettre librement ses actions à toute époque. IMMATRICULATION au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE  
 Pour insertion : Maître Patrice PROUVEUR  
 M2510216



SMOS

Société par actions simplifiée au capital de 1.982.452 Euros  
 Siège social : 19 rue de la Fontaine des bois 51390 PARGNY-LES-REIMS R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 26/09/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
 Forme : Société par actions simplifiée.  
 Dénomination : SMOS.  
 Siège : 19 rue de la Fontaine des bois - 51390 PARGNY-LES-REIMS.  
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
 Capital : 1.982.452 €.  
 Objet : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, L'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, La gestion de trésorerie pour ses filiales, Toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales, La location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou autrement, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.  
 Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
 Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
 Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
 Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
 Président : M. Stéphane MORTAS, demeurant 19 rue de la Fontaine des bois - 51390 PARGNY-LES-REIMS.  
 La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
 Pour avis.  
 M2510242



Centre d'Affaires Colbert 34 rue des Moulins - 51100 REIMS

L'ATELIER HISTORIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 275.000 Euros  
 Siège social : 7 rue de la Sucrierie - 51170 FISMES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp électronique en date du 26 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
 FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.  
 DÉNOMINATION : L'ATELIER HISTORIQUE.  
 SIÈGE : 7 rue de la Sucrierie - 51170 FISMES.  
 DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
 CAPITAL : 275.000 €.  
 OBJET : En France et à l'étranger, l'achat, la vente, la location, la fabrication, la restauration ainsi que l'entretien de matériel militaire et historique ; La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés commerciales, industrielles, artisanales, libérales, agricoles, civiles, immobilières ou financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ; La gestion des dites participations ; L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses participations et/ou filiales ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou à tout patrimoine social.  
 EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
 AGRÈMENT : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
 PRÉSIDENT : Monsieur Laurent VERMOT DESROCHES, demeurant 7 rue du Caporal Henry Goodman - 02220 CHERY CHARTREUVE.  
 La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
 Pour avis : Le président.  
 M2510267

SASU «Dimitri PERSON TAXI»

Rectificatif de l'annonce n° M2509952 paru le 19 septembre 2025 dans le journal Matot-Braine.fr département 51.  
 Il fallait lire 19/09/2025 au lieu de 17/09/2025 concernant la date de la constitution de la société.  
 M2510394

**Vous pouvez VOUS ABONNER en utilisant le bulletin émis à cet effet dans ce journal**



ELIO

Société par actions simplifiée au capital de 1.982.548 Euros  
 Siège social : 14 Rue Franklin Roosevelt - 51220 CORMICY  
 RCS Reims

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 26/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
 FORME : Société par actions simplifiée DÉNOMINATION : ELIO  
 SIÈGE : 14 Rue Franklin Roosevelt 51220 CORMICY  
 DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
 CAPITAL : 1.982.548 €  
 OBJET : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, L'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, La gestion de trésorerie pour ses filiales, Toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales, La location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.  
 EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
 Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
 TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
 AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
 PRÉSIDENT : M. Lionel BENET, demeurant 14 Rue Franklin Roosevelt 51220 CORMICY  
 La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
 Pour avis  
 M2510278

LA GUILLO  
 Par acte SSP du 22/09/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :  
 DÉNOMINATION : LA GUILLO.  
 OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et à l'étranger :  
 - L'exercice de la profession de viticulteur, ainsi que toutes activités de culture de la vigne impliquant la maîtrise et l'exploitation du cycle de la vigne et des étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;  
 - La production et la vente de raisins de cuve dans des vignobles ;  
 - La manutention et la vente, de quelque manière que ce soit de tous produits viticoles provenant quasi-exclusivement de cette exploitation, à leurs différents stades ;  
 - Tous travaux viticoles sous forme de prestations de services, mécaniques ou manuels, liées notamment à l'aménagement et l'amendement des terres, la plantation et replantation des vignes, leur remplacement, l'organisation matérielle du vignoble, la taille, la récolte ;  
 - L'aménagement de vignoble et autour du vignoble ;  
 - La vente, le négoce, le transport et la livraison de bois, ainsi que de tous produits forestiers transformés ou non transformés ;  
 - L'achat et la revente de végétaux et produits végétaux sous toutes ses formes ;  
 - Le conseil et l'expertise en commercialisation, promotion et stratégie commerciale ;  
 - La location de tous matériels viticoles ;

- Et plus généralement, toutes opérations qui sont dans le prolongement de l'activité viticole ou qui ont pour support l'exploitation. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;  
 - La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;  
 - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.  
 SIÈGE SOCIAL : 8 rue de Jouy - 51390 VILLE-DOMMANGE. CAPITAL : 2.000 €.  
 DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENT : M<sup>me</sup> VALLADE Anne-Claire, demeurant Rue de Ronde - 51390 VILLE-DOMMANGE.  
 ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Les Assemblées Générales sont convoquées, soit par le Président, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs associés réunissant cinq pour cent au moins du capital ou à la demande du comité social et économique en cas d'urgence, soit par le Commissaire aux Comptes, s'il en existe.  
 CLAUSE D'AGRÈMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au Président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le Président aux associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. La décision d'agrément ou de refus d'agrément n'a pas à être motivée. Elle est notifiée au cédant par lettre recommandée. A défaut de notification dans les trois mois qui suivent la demande d'agrément, l'agrément est réputé acquis. En cas d'agrément, l'associé cédant peut réaliser librement la cession aux conditions prévues dans la demande d'agrément. En cas de refus d'agrément, la Société est tenue, dans le délai de droit commun, de trois mois à compter de la notification du refus, de faire acquiescer les titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital, soit par un associé ou par un tiers, soit, avec le consentement du cédant, par la Société, en vue d'une réduction du capital. A défaut d'accord entre les parties, le prix des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital est déterminé par voie d'expertise, dans les conditions prévues à l'article 1843-4 du Code civil. Si les modalités de détermination du prix des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital sont prévues dans une convention liant les parties à la cession ou au rachat, l'expert désigné sera tenu de les appliquer conformément aux dispositions du second alinéa du 1<sup>er</sup> de l'article 1843-4 du Code civil. Le cédant peut à tout moment aviser le Président, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, qu'il renonce à la cession de ses titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital. Si, à l'expiration du délai de trois mois à compter de la notification du refus, l'achat n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois, ce délai peut être prolongé par ordonnance de référé du Président du Tribunal de commerce, sans recours possible, l'associé cédant et le cessionnaire dûment appelés. Les dispositions qui précèdent sont applicables à toutes les cessions, que lesdites cessions interviennent en cas de dévolution successorale ou de liquidation d'une communauté de biens entre époux, par voie d'apport, de fusion, de partage consécutive à la liquidation d'une société associée, de transmission universelle de patrimoine d'une société ou par voie d'adjudication publique en vertu d'une décision de justice ou autrement. Elles peuvent aussi s'appliquer à la cession des droits d'attribution en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfiques, ainsi qu'en cas de cession de droits de souscription à une augmentation de capital par voie d'apports en numéraire ou de renonciation individuelle au droit de souscription en faveur de personnes dénommées. La présente clause d'agrément ne peut être supprimée ou modifiée qu'à l'unanimité des associés. Toute cession réalisée en violation de cette clause d'agrément est nulle.  
 Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2510292





Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL LE C
1 QUAI DE L'ILE BELON
51200 EPERNAY
DEMISSION CO-GERANT
Le 31/08/2025, l'Assemblée Générale de la SARL LE C au capital de 1.400 € - 1 QUAI DE L'ILE BELON 51200 EPERNAY - RCS de REIMS 898 849 187 - a pris acte de la démission de Monsieur GRIMONT Christophe à compter du 31/08/2025 de ses fonctions de co-gérant. L'assemblée générale a décidé de ne pas remplacer Monsieur GRIMONT Christophe, Madame GRIMONT Aline demeure seul gérant de la société. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS
La gérance
M2510330



PHILEOL FRANCE
SARL au capital de 50.000 Euros
Siège social : 30 Grande Rue
51480 COEUR DE LA VALLE
R.C.S. de Reims n° 507 909 182
Avis de modification
L'AGO du 15/09/2025 a décidé à compter du 30/09/2025 de rendre effective la démission de M. LE QUINIOU Timothée aux fonctions de co-gérant.
Modification au R.C.S. de REIMS.
M2510375

MPRO ORMES
Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social :
5 rue des Blancs Fossés
51370 ORMES
811 046 648 R.C.S. Reims
Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Messieurs Roberto BARTOLINI et Frédéric HUTHER de démissionner de leurs fonctions de gérants et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Morgan GAYET, demeurant 24 rue de la Garenne - 51100 REIMS, pour une durée illimitée à compter du 30 septembre 2025.
GERANCE
ANCIENNE MENTION : Messieurs Roberto BARTOLINI et Frédéric HUTHER.
NOUVELLE MENTION : Monsieur Morgan GAYET.
Pour avis : La gérance.
M2510381

SCI LEMARTELEUR
Société civile immobilière au capital de 6.000 euros
Siège social : ZAC Le Pont de Bois
51530 VINAY
480 057 777 R.C.S. Reims
Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de ZAC Le Pont de Bois - 51530 VINAY au 885 rue d'Ypres - 59118 WAMBRECHIES à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.
M2510396

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

MARZINPRO
Société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros
Siège social : 8 rue des Terres
51420 CERNAY LES REIMS
400 035 333 R.C.S. Reims
Aux termes d'un acte de décisions unanimes des associés du 30 septembre 2025, Monsieur Nicolas GAYET demeurant 73 rue du Jard - 51100 REIMS a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société HB FINANCES, démissionnaire. Il a par ailleurs été décidé de ne pas procéder au remplacement de Messieurs Roberto BARTOLINI et Frédéric HUTHER, Directeurs Généraux, démissionnaires.
DIRECTION
Ancienne Mention :
- Président : HB FINANCES ;
- Directeurs Généraux : Messieurs Roberto BARTOLINI et Frédéric HUTHER.
Nouvelle mention :
- Président : Monsieur Nicolas GAYET.
Pour avis : Le Président.
M2510382

LUTUN & SHALGIAN
CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL
LE FLOCON
Avis de transfert de siège social
Aux termes d'une décision de la gérance en date du 27 septembre 2025, le gérant de la société civile immobilière LE FLOCON, dont le siège est à REIMS (51100), 26 bis boulevard Pasteur, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51100), sous le numéro 394 622 013, ont décidé de transférer le siège social à FISMES (51170), 1 rue du Bassin à compter du 27 septembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :
Article 4 : Le siège social est fixé à FISMES (51170), 1 rue du Bassin.
Formalités exécutées au R.C.S. de REIMS.
Pour insertion, Me Laurent LUTUN.
M2510384

SOCIETE CHAMPENOISE DES BARONS ET ASSOCIES - S.C.B.A. S.A.S.
Société par Actions Simplifiée au capital de 25.890.757,88 €
Siège social : 2 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS
448.307.207 RCS REIMS
Suivant délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 juin 2025, il a été pris acte de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Alexis de la PALME et Monsieur Eric BASTARD de CRISNAY a été désigné en qualité de nouvel administrateur.
L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2510403

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

LE HANGAR A HOUBLON
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 8 boucle du Tumoy
51400 MOURMELON LE GRAND
910 290 212 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
Aux termes d'une décision en date du 30/09/2025, l'Associé Unique a nommé Monsieur Romuald VAN LOMMEL et Madame Jessica VAN LOMMEL demeurant ensemble 21 rue de Reims 08310 HAUVINÉ en qualité de gérants pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Christophe MAIRE, démissionnaire.
Pour avis La Gérance
M2510389

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
CHAMPAGNE BILLECART-SALMON
Société à directoire au capital de 7 104 000 euros
Siège social : 40 rue Carnot Mareuil-sur-Ay - 51150 AY CHAMPAGNE
335 480 075 RCS REIMS
Changement des membres du conseil de Surveillance
Aux termes du procès-verbal de l'AGM en date du 24 juin 2019, Monsieur Charles PROUVEUR a été nommé membre du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Alain ROLLAND-BILLECART ;
Anciennes mentions :
Membres du Conseil de surveillance
Monsieur François ROLLAND-BILLECART, Président du Conseil de surveillance
Monsieur Yves ROLLAND-BILLECART, Vice-Président du Conseil de surveillance
Madame Brigitte ROLLAND-BILLECART - LEFEBVRE,
Madame Fanny ROLLAND-BILLECART MILLECIT DIT MILLECENT BAUDOUIN
Madame Véronique ROLLAND-BILLECART,
Madame Nathalie ROLLAND-BILLECART - HUTZLI,
BILLECART EXPANSION HOLDING, représentée par Céline FREY LE GALLAIS
COFIRB SARL, représentée par Sophie ROLLAND-BILLECART CATILLON,
Monsieur Xavier ROLLAND-BILLECART,
Monsieur Alain ROLLAND-BILLECART.
Nouvelles mentions :
Membres du Conseil de surveillance
Monsieur François ROLLAND-BILLECART, Président du Conseil de surveillance
Monsieur Yves ROLLAND-BILLECART, Vice-Président du Conseil de surveillance
Madame Brigitte ROLLAND-BILLECART - LEFEBVRE,
Madame Fanny ROLLAND-BILLECART MILLECIT DIT MILLECENT BAUDOUIN
Madame Véronique ROLLAND-BILLECART,
Madame Nathalie ROLLAND-BILLECART - HUTZLI,
BILLECART EXPANSION HOLDING, représentée par Céline FREY LE GALLAIS
COFIRB SARL, représentée par Sophie ROLLAND-BILLECART CATILLON,
Monsieur Xavier ROLLAND-BILLECART,
Monsieur Charles PROUVEUR,
L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de Reims
Pour avis, le Président du Directoire
M2510402

CHAMPAGNE BILLECART-SALMON
Société à directoire au capital de 7 104 000 euros
Siège social : 40 rue Carnot Mareuil-sur-Ay - 51150 AY CHAMPAGNE
335 480 075 RCS REIMS

Changement des membres du conseil de Surveillance
Aux termes du procès-verbal de l'AGM en date du 24 juin 2019, Monsieur Charles PROUVEUR a été nommé membre du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Alain ROLLAND-BILLECART ;
Anciennes mentions :
Membres du Conseil de surveillance
Monsieur François ROLLAND-BILLECART, Président du Conseil de surveillance
Monsieur Yves ROLLAND-BILLECART, Vice-Président du Conseil de surveillance
Madame Brigitte ROLLAND-BILLECART - LEFEBVRE,
Madame Fanny ROLLAND-BILLECART MILLECIT DIT MILLECENT BAUDOUIN
Madame Véronique ROLLAND-BILLECART,
Madame Nathalie ROLLAND-BILLECART - HUTZLI,
BILLECART EXPANSION HOLDING, représentée par Céline FREY LE GALLAIS
COFIRB SARL, représentée par Sophie ROLLAND-BILLECART CATILLON,
Monsieur Xavier ROLLAND-BILLECART,
Monsieur Alain ROLLAND-BILLECART.
Nouvelles mentions :
Membres du Conseil de surveillance
Monsieur François ROLLAND-BILLECART, Président du Conseil de surveillance
Monsieur Yves ROLLAND-BILLECART, Vice-Président du Conseil de surveillance
Madame Brigitte ROLLAND-BILLECART - LEFEBVRE,
Madame Fanny ROLLAND-BILLECART MILLECIT DIT MILLECENT BAUDOUIN
Madame Véronique ROLLAND-BILLECART,
Madame Nathalie ROLLAND-BILLECART - HUTZLI,
BILLECART EXPANSION HOLDING, représentée par Céline FREY LE GALLAIS
COFIRB SARL, représentée par Sophie ROLLAND-BILLECART CATILLON,
Monsieur Xavier ROLLAND-BILLECART,
Monsieur Charles PROUVEUR,
L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de Reims
Pour avis, le Président du Directoire
M2510402

CHAMPAGNE BILLECART-SALMON
Société à directoire au capital de 7 104 000 euros
Siège social : 40 rue Carnot Mareuil-sur-Ay - 51150 AY CHAMPAGNE
335 480 075 RCS REIMS

CHAMPAGNE BILLECART-SALMON
Société à directoire au capital de 7 104 000 euros
Siège social : 40 rue Carnot Mareuil-sur-Ay - 51150 AY CHAMPAGNE
335 480 075 RCS REIMS

SOCIETE CHAMPENOISE DES BARONS ET ASSOCIES - S.C.B.A. S.A.S.
Société par Actions Simplifiée au capital de 25.890.757,88 €
Siège social : 2 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS
448.307.207 RCS REIMS

SOCIETE CHAMPENOISE DES BARONS ET ASSOCIES - S.C.B.A. S.A.S.
Société par Actions Simplifiée au capital de 25.890.757,88 €
Siège social : 2 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS
448.307.207 RCS REIMS

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - RP 2105
51074 REIMS CEDEX
CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER (CLR)
Société anonyme au capital de 3.672.000 Euros
Siège social :
21 boulevard Lundy - 51100 REIMS
335 681 169 R.C.S. Reims
En date du 07 juin 2018, l'assemblée a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2016. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification au R.C.S. de REIMS.
M2510407

MENUISERIE PATINET
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros
Siège social :
3 rue du Clos des Moines
51500 SERMIERS
491 022 174 R.C.S. Reims
Aux termes d'une décision en date du 01/10/2025, la gérance de la société à responsabilité limitée MENUISERIE PATINET a décidé de transférer le siège social du 3 rue du Clos des Moines - 51500 SERMIERS au 6 rue du Clos des Moines - 51500 SERMIERS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2510409

GROUPE CAILLOT
Société par actions simplifiée
Au capital de 913.516,43 Euros
Chemin des Pendants
51450 BETHENY
379 258 411 R.C.S. Reims
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 mars 2025, il résulte que :
- la société AEA, 24 rue des Compagnons - 51530 CORMONTREUIL, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
M2510410

GROUPE CAILLOT
Société par actions simplifiée
Au capital de 913.516,43 Euros
Chemin des Pendants
51450 BETHENY
379 258 411 R.C.S. Reims

GROUPE CAILLOT
Société par actions simplifiée
Au capital de 913.516,43 Euros
Chemin des Pendants
51450 BETHENY
379 258 411 R.C.S. Reims

Notaires
OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SCI CONSCHRISTAU
Société civile immobilière au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : 54 allée du Bois
51500 VILLE EN SELVE
421 458 985 R.C.S. Mont De Marsan

SCI CONSCHRISTAU
Société civile immobilière au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : 54 allée du Bois
51500 VILLE EN SELVE
421 458 985 R.C.S. Mont De Marsan

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PELLETIER DERVIN
Société à responsabilité limitée au capital de 250.000 Euros porté à 800.000 Euros
Siège social :
21 bis boulevard de la Paix
51100 REIMS
808 264 816 R.C.S. Reims
L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 19/09/2025 a décidé d'augmenter le capital social de 550.000 € pour le porter de 250.000 € à 800.000 € par incorporation de réserves, et par l'élévation du montant nominal des parts sociales, passant de 12,50 € à 40 € chacune.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modifications seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.
M2510417

SEMCHA
Société anonyme d'économie mixte au capital de 12.404.565 Euros
Siège social :
Hôtel de Ville, Place du Maréchal Foch
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
737 220 152
Aux termes d'une délibération du 25 septembre 2025, le Conseil d'Administration a pris acte du changement de représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations, Administrateur : Monsieur Aklé SAIDOUNE, Directeur territorial Marne-Ardenne à la Direction Régionale Grand Est, demeurant 42 rue Grande Etape à CHALONS EN CHAMPAGNE succède à Madame Sophie HARDOUIN.
Pour avis : Le représentant légal.
M2510422

SEMCHA
Société anonyme d'économie mixte au capital de 12.404.565 Euros
Siège social :
Hôtel de Ville, Place du Maréchal Foch
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
737 220 152

VESTIA
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 7.500 Euros
Siège social :
3 rue Aristide Briand - 51120 SEZANNE
523 040 251 R.C.S. Reims
Avis de transformation
Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7.500 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Madame Fabienne PUISSANT, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Laurent VERMOT DESROCHES, demeurant 7 rue du Caporal Henry Godmann - 02220 CHERY CHARTREUVE.
Pour avis : La Gérance.
M2510457

VESTIA
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 7.500 Euros
Siège social :
3 rue Aristide Briand - 51120 SEZANNE
523 040 251 R.C.S. Reims

VESTIA
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 7.500 Euros
Siège social :
3 rue Aristide Briand - 51120 SEZANNE
523 040 251 R.C.S. Reims

SCEA «DE LA COTE PLEE»
Capital social : 151.500 Euros
Siège social :
18 rue Sainte Croix - 51320 SOUDÉ
R.C.S. Châlons en Champagne
453 980 500
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2025, les associés ont décidé de procéder à la réduction du capital social de 1.515 €, le ramenant à 149.985 € à compter de cette même date.
Pour avis : La gérance.
M2510458

CHAMPAGNE ARDENNE SECURITE INCENDIE
SAS au capital de 1.477.053 Euros
Siège social :
Chemin des Pendants - 51450 BÉTHENY
324 126 952 R.C.S. de Reims
Aux termes de l'AGE en date du 01/10/2025 l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 19 rue Maurice PrévotEAU, ZAC la Neuville - 51100 REIMS, à compter du 01/10/2025.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2510452

CHAMPAGNE ARDENNE SECURITE INCENDIE
SAS au capital de 1.477.053 Euros
Siège social :
Chemin des Pendants - 51450 BÉTHENY
324 126 952 R.C.S. de Reims

TOILES ET BACHES
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros
Siège social : 7 Allée des Missions
51170 FISMES
509 473 625 R.C.S. Reims
Avis de transformation
Aux termes des décisions du 1er octobre 2025, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à associé unique à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
L'objet de la société, sa dénomination, sa durée, son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers ou d'associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Laurent VERMOT DESROCHES.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Laurent VERMOT DESROCHES, demeurant 7 rue du Caporal Henry Godmann - 02220 CHERY CHARTREUVE.
Pour avis : La Gérance.
M2510457

TOILES ET BACHES
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros
Siège social : 7 Allée des Missions
51170 FISMES
509 473 625 R.C.S. Reims

SCEA «DE LA COTE PLEE»
Capital social : 151.500 Euros
Siège social :
18 rue Sainte Croix - 51320 SOUDÉ
R.C.S. Châlons en Champagne
453 980 500
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2025, les associés ont décidé de procéder à la réduction du capital social de 1.515 €, le ramenant à 149.985 € à compter de cette même date.
Pour avis : La gérance.
M2510458

SCEA «DE LA COTE PLEE»
Capital social : 151.500 Euros
Siège social :
18 rue Sainte Croix - 51320 SOUDÉ
R.C.S. Châlons en Champagne
453 980 500

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

MPM

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 bis rue des Rocherets 51200 EPERNAY 892 545 369 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 28 août, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MPM a décidé de transférer le siège social du 6 bis rue des Rocherets - 51200 EPERNAY au 2 chemin des écoliers - 51270 SUIZY LE FRANÇ à compter du 1er septembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : La gérance.

M2510459

CP2R

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 71 place Luton - 51100 REIMS 832 500 581 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 71 place Luton - 51100 REIMS au 12 avenue de la Malle - 51370 SAINT BRICE COURCELLES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : La gérance.

M2510474

WALGATHE

Société civile au capital de 2.000 Euros
Siège social : ZAC Le Pont de Bois 51530 VINAY 887 717 718 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de ZAC Le Pont de Bois - 51530 VINAY au 885 rue d'Ypres - 59118 WAMBRECHIES à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : La Gérance.

M2510477

SELARL Sandra GINDEIN-MASSEROLI Notaire

6 Quai Sadi Carnot 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

SCI WIESEL

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale en date du 30 septembre 2025, les associés de la SCI WIESEL, société civile au capital de 200.000,00 €, SIREN 520 090 655, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EPINAL, dont l'objet est l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, constituée pour une durée de 99 ans, ont décidé de transférer le siège social de la société à compter du 30 septembre 2025 :

ANCIEN SIÈGE : 49 chemin du Bois Basselin - 88100 SAINT DIE DES VOSGES.

NOUVEAU SIÈGE : 276 B boulevard Pommery - 51100 REIMS. Cette modification statutaire sera publiée aux R.C.S. d'EPINAL et de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2510484

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION CHARLES LAFITE

S.C.E.A. au capital de 180.900 Euros
Siège social : Chez Madame Françoise Jouannic 133 boulevard Pommery - 51100 REIMS 511 439 994 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AGO A en date du 27/09/2025 les associés ont pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Jessica SPENCER, co-gérante et ont nommé co-gérants M. Hadrien WOERNER, demeurant 24 rue Simart - 75018 PARIS et M<sup>me</sup> Héloïse WOERNER, demeurant 19 rue Eugène Jumin - 75019 PARIS. M2510497



18 rue René Cassin 51430 BEZANNES

DOUMIG

Société civile immobilière au capital de 2.000 Euros
Siège social : 63 rue Charlier - 51100 REIMS 444 493 753 R.C.S. Reims

L'AGE du 26/09/2025 a décidé de transférer le siège social du 63 rue Charlier - 51100 REIMS au 29 bis rue Félix Faure - 51500 MAILLY CHAMPAGNE à compter du 26/09/2025, et de modifier l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : La gérance.

M2510503



CABINET D'HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE DE LA PAIX

Société d'exercice libéral de médecins à responsabilité limitée au capital de 935.562 Euros
Siège social : 89 rue Louis Victor De Broglie 51430 BEZANNES 384 651 642 R.C.S. Reims

Par délibérations en date du 29/09/2025, l'AGE a pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Johanna MOREAU de ses fonctions de co-gérante de la société à effet du 30/09/2025. Pour avis.

M2510505

RESTAURANT HOUSE 2

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 11 rue du Loup 51420 CERNAY LES REIMS 988 451 704 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du 06/08/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 11 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS au 9 rue Jean Dausset La Place Gourmande - 51430 BEZANNES à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : La Présidente.

M2510506

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LUSQUIN Rene décédé le 26/12/2021 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0808104504. M2510347

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> LECOIN Jeannine décédée le 09/04/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808120659. M2510354

FUSION



AVOCATS ASSOCIES

TB REPACK

Société par actions simplifiée Capital social : 50.000 Euros
Siège social : 24 rue Capitaine Georges Madon 51100 REIMS R.C.S. Reims 953 683 828 (Ci-après désignée, la «société»)

Suivant décisions du 23 septembre 2025, l'associé unique a :

- Approuvé le traité de fusion simplifiée signé le 28 juin 2025, aux termes duquel la société TB REPACK, a fait apport à titre de fusion à la société HOPEAM NORD EST, société par actions simplifiée au capital de 20.000 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 24 rue du Capitaine Georges Madon, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 378 170 104, de la totalité de l'ensemble de ses biens, droits et obligations ;

- Décidé, que par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de la fusion, la société «TB REPACK» se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation. La fusion et la dissolution de la société «TB REPACK» sont devenues définitives le 23/09/2025, ainsi qu'il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique de ladite société. Modification au R.C.S. de REIMS. M2510501

DISSOLUTION DE SOCIETE

SCI LES TROIS FONTAINES

Société civile immobilière Au Capital de 1 524.49 Euros
SIEGE SOCIAL : 132 RUE EMILE DROUART 51370 SAINT BRICE COURCELLES SIRET : 321 237 596 00036

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame GOZE Marie Thérèse demeurant 1 bis rue Jean Jaurès 51 370 SAINT BRICE COURCELLES

Le siège de la liquidation est fixé à la même adresse. Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation. Mention de ces modifications sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Le Liquidateur : Madame GOZE Marie Thérèse

M2510212

HOME ASSURANCES

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 7 rue Pierre Salmon 51430 BEZANNES 977 563 485 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 30/09/2025 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. WILHELM BRYAN, demeurant 4T rue Houzeau Muiron - 51100 REIMS, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de REIMS. M2510419

SENSATION'ELLES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 22 000 Euros
Siège : 5 Bis rue du Coche, 51480 DAMERY
Siège de liquidation : au siège social 851 773 309 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Anne-Charlotte CHEVALLIER et Madame Tiffany BERNARD, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

M2510310



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE G.O.T.

Société civile immobilière «en liquidation» au capital de 2.894,60 Euros
Siège social : 23 rue Libergier - 51100 REIMS 393 228 747 R.C.S. Reims

Aux termes de décisions de l'associé unique en date du 30 décembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

M. Guy THIÉNOT, demeurant à REIMS (51100), 7 bis rue d'Anjou, a été désigné en qualité de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation.

L'adresse de la liquidation est fixée à l'adresse du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS. Pour avis.

M2510361

AU SANS SOUCI

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue de Contrai 51100 REIMS 478 296 361 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 01/10/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Fabrice DEL FAVERO, demeurant 16 rue de Courtaumont 51500 SERMIERS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue de Courtaumont 51500 SERMIERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2510454



S.A.S B2DKARE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS
Siège de liquidation : 6 rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS 921 120 382 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 16 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Bénédicte LE PANSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS, c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2510471

CLOTURE DE LIQUIDATION

VIGNOBLE GOUNEL LASSALLE

Société civile au capital de 1 000 Euros
Siège social : 6 RUE NICOLAS JOBERT 51500 CHIGNY LES ROSES RCS de Reims n°898 511 506

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GOUNEL ARNAUD de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur

M2510193

SCCV des Terres

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'unanimité des associés de la société en liquidation SCCV des Terres, Société civile de construction vente au capital de 1 000 € Siège social : 35 rue René Cassin 51430 BEZANNES (920 726 890 RCS REIMS), en date du 3 septembre, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Henri BERDIN demeurant 2 Rue des Charmilles 51500 Sermiers, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de desdites décisions. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2510286



03 26 86 72 98 21 rue Courmeaux - 51100 REIMS http://www.cogep.fr

SCI 10 RUE DE FERÉ

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : REIMS 51100 5 rue Théodore Dubois
Siège de liquidation : 5 rue Théodore Dubois 51100 REIMS 522 723 907 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2025 au 5 rue Théodore Dubois a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique DAUTREMONT, demeurant 19 quartier Charles de Gaulle, 51140 CHALONS-SUR-VESLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2509969

BNJL Immobilier

SCI au capital de 10.000 Euros
Siège social : 595 Boulevard des Lilas 51230 FÈRE CHAMPENOISE 893 976 100 R.C.S. de Reims

Le 01/09/2025, le gérant a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Legrand Bruno, demeurant 595 Boulevard des Lilas - 51230 FÈRE CHAMPENOISE pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Radiation au R.C.S. de REIMS. M2510005



CHESNE ET VIGNES

Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation au capital de 3 000 euros
Siège de liquidation: 58 boulevard Jamin, 51100 REIMS 921 648 242 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/10/2025 le compte définitif de liquidation a été approuvé, Monsieur Christophe DANNEAUX a été déchargé de son mandat de liquidateur, et a reçu quitus de sa gestion, enfin, il a été constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidations seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims.

Mention sera faite au RCS de Reims. Pour avis Le Liquidateur.

M2510447

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

#### SCCV GOULIN

Société civile de construction-vente au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 112 avenue de Laon  
51100 REIMS  
851 586 941 R.C.S. Reims

Par décision du 16 septembre 2025, la société MDI, Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €, dont le siège social est 3 rue de Chenay - 51220 MERFY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 811 648 534 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la Société SCCV GOULIN, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société SCCV GOULIN au profit de la société MDI, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2510449

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



**OFFICE NOTARIAL  
DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT**  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

### ÉPOUX VEZILIER/ DECARME

Suivant acte reçu par Maître Christelle LAGACHE-GÉ, notaire à GUEUX, Marne, le 26 septembre 2025, Monsieur Romain, François VEZILIER, médecin généraliste, et Madame Lauriane, Geneviève, Viviane DECARME, Pharmacien, demeurant ensemble à REIMS (51100), 51 rue Pierret, mariés à la mairie de REIMS, Marne, le 28 septembre 2013, initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont décidé de changer leur régime matrimonial pour adopter le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à la SCP PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT, Office Notarial à GUEUX, Marne, 23 avenue de Reims, où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.

Pour avis :

Me Christelle LAGACHE-GÉ, notaire.

M2510269

### EPOUX VAN HOORNE

#### Avis de changement de régime matrimonial

Information concernant les époux Madame MATRAT Chantal, Denise, retraitée, et Monsieur VAN HOORNE Daniel, Gérard, Walter, agriculteur, demeurant ensemble à MORSAINS (51210), 17 Grande Rue.

Nés savoir :

- Madame à LA FERTE GAUCHER (77320), le 24 octobre 1958 ;

- Monsieur à TREFOLS (51210), le 22 décembre 1950.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de MEILLERAY (77320), le 4 septembre 1976 ; Ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Information concernant la modification du régime matrimonial

Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Brice XIBERRAS, Notaire à MONTMORT LUCY, le 01 octobre 2025.

Informations concernant l'opposition  
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Me Brice XIBERRAS, Notaire à MONTMORT LUCY.

Pour avis et mention,

Me Brice XIBERRAS, Notaire.

M2510435

### AVIS DIVERS

#### M<sup>me</sup> Jeanine Marie Thérèse DÉCORNE

#### Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 juin 2015, M<sup>me</sup> Jeanine Marie Thérèse DÉCORNE, de SUIPPES (51600), 12 rue du Général Gouraud. Née à SOMME SUIPPE (51600), le 31 janvier 1927. Célibataire. Décédée à SUIPPES (51600), le 16 juillet 2025 a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me ROUSSEL Laurence, Notaire à SUIPPES (51), le 29 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me ROUSSEL, Notaire à SUIPPES (51), référence CRPCEN : 51009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2510341

### COMPTABILITÉ

#### DEPIERREUX Carole

**03.26.08.38.27**

compta.pamb@legalnet.org

### Plurial Novilia AL

Groupe ActionLogement

#### PLURIAL NOVILIA ER.16225- 301 AVENUE DE LAON

REIMS Appartement :  
301B AVENUE DE LAON - T2 de 57.45 2ème étage - Lot N° 38 - box en sous-sol - DPE : D - 117 000 € - Réf : ER.16225

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 16 08 92 32  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2510438

### Plurial Novilia AL

Groupe ActionLogement

#### PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
1C rue G. Laurent T3 au 5<sup>ème</sup> étage 69,49 m<sup>2</sup> Carrez - lot 260 - DPE : D 148 500 € - réf : ER.12521

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2510456

### Plurial Novilia AL

Groupe ActionLogement

#### PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
14 esp Pellot T3 au RDC 67,85 m<sup>2</sup> Carrez - lot 5 - Parking int - DPE : D 135 000 € - réf : ER.13416

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2510511

### Madame Lucienne Josette BOIVIN

#### Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1<sup>er</sup> mars 2021, Madame Lucienne Josette BOIVIN, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 42 Bis rue des Capucins.

Née à SAINT-BRICE-COURCELLES (51370), le 8 janvier 1936.

Veuve de Monsieur Louis René LESUEUR et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 24 juin 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Xavier MANGIN, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Xavier MANGIN et Bertrand DEVIINGT, Notaires Associés» titulaire d'un office notarial situé à REIMS (Marne), 30 rue Courmeaux, le 16 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'acte de dépôt dressé le 16 septembre 2025.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le notaire.

M2510483

### TRIBUNAUX

#### JUDICIAIRE

#### EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a converti la procédure de redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :

#### Franck HENRI

Entrepreneur individuel. 11 allée des Roies - 51430 BEZANNES. Activité : Activité des économistes de la construction. SIREN : 499 790 012. M2510322

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

#### Jugement du 18 septembre 2025

**DRIDI (nom d'usage DRIDI (EI)) Saïd**, 39 rue Haute, 51400 Bouy, RCS Châlons-en-Champagne 509 702 817. Vente et location de matériels de réception et structures chapiteaux. Organisation d'événements. Jugement en date du 18 septembre 2025 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. M2510223

#### Jugement du 18 septembre 2025

**SARL RMK MARKET**, 85/87 rue Grande Etape, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 828 198 531. Commerce de gros, et détail, alimentation générale, produits exotiques, vente de carte prépayée, bazar, Import Export de produits non réglementés. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2510224

**SARL ROUTE 51**, 23 faubourg de Vitry le Brûlé, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 438 879 397. Enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière. Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 01-03-2024. M2510230

### LIQUIDATION

#### JUDICIAIRE

#### Jugement du 18 septembre 2025

**SAS HOTE CONCEPTION**, 42 grande rue, 51130 Étréchy, RCS Châlons-en-Champagne 834 227 167. Conception, fabrication, contrôle de l'étalement à l'air, promotion et commercialisation de maisons ossature bois mobiles type «Tiny House». Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2510225

**KNEIP (nom d'usage KNEIP (EI)) Jonathan**, 2 rue des 3 Maillets, 51600 Suippes, RM 953 464 575. Entretien et réparation de véhicules. Jugement en date du 18 septembre 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 18 mars 2024. Liquidateur : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2510231

### REDRESSEMENT

#### JUDICIAIRE

#### Jugement du 18 septembre 2025

**SAS Net'solution**, 11 chemin Barré, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 947 849 915. Nettoyage de façades, toitures, coques de bateaux, décapage tous supports, nettoyage par Aérogommage et Hydrogommage et peinture, nettoyage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2510221

### CLÔTURE POUR

#### INSUFFISANCE D'ACTIF

#### Jugement du 18 septembre 2025

**SARL JS EXO**, 63 rue Jean Jaurès, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 887 555 746. Alimentation générale, produits exotiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510222

**TALAMONA (nom d'usage TALAMONA (EI)) Dominique**, 17 rue des Millésimes, 51530 Piery. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510226

**GUETNAOUI (nom d'usage GUETNAOUI (EI)) Naima**, 3 rue du Groupe Melpomène, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 811 687 201. Commerce de détail de fruits et légumes, vêtements, chaussures, accessoires, maroquinerie, ainsi que tous produits alimentaires non réglementés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510227

**SAS PROJECT**, 117 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 948 283 346. Centre de formation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510228

**LOUIS (nom d'usage LOUIS (EI)) David Charles Jean**, 4 rue Haute, 51800 Moiremont, RCS Châlons-en-Champagne 829 024 470. Entrepreneur de travaux forestiers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510229

### TRIBUNAL DE

#### COMMERCE DE REIMS

#### Jugement du 30 septembre 2025

**Société Civile GODBILLOT**, 3 rue du Four, 51380 Trépail, RCS Reims 894 682 038. Gestion et administration de portefeuilles de titres et de participations. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2510400

#### Jugement du 30 septembre 2025

**SARL «DE L'ETANG»**, 6 rue de la Libération, 51400 Sept-Saulx, RCS Reims 380 664 227. Gestion d'un parc à thème axé sur l'eau avec création d'aires de pique-nique et de jeux pour enfant, activité d'entreprise de spectacle activité de restauration, l'accueil de séminaires la vente de boissons et de souvenirs. et en réglé générale toute activité pouvant s'insérer dans ce type d'aménagement développement gestion d'un parc animalier. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 mars 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2510399



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

BCK
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUINCOURT du 29 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : BCK.
SIÈGE : 9 Le Plain - 08130 GUINCOURT.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La gestion de chantiers, les prestations de services dans la construction, le BTP et le Génie Civil ; Tous travaux du bâtiment, l'achat, la vente, le négoce de matériaux, de fournitures et de combustibles.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Cédrik BOURGAIN, demeurant 9 Le Plain - 08130 GUINCOURT.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2510442

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

RICANTEM

Par acte SSP du 30/09/2025 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RICANTEM.

Objet social : La création, réalisation, production, diffusion et monétisation de contenus audiovisuels, notamment de vidéos, sur tous types de supports, plateformes et réseaux actuels et futurs ; Le partenariat, la collaboration, la représentation, la promotion ou l'affiliation avec toutes marques, agences, organismes ou sociétés, notamment à des fins publicitaires ou commerciales ; La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, françaises ou étrangères, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, de société en participation ou autrement ; la gestion, le suivi, l'administration de ces participations, ainsi que la réalisation de toutes prestations s'y rapportant, et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet ; La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y étant attachés ; La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société.

Siège social : 11 rue de Bouillon - 08110 ESCOMBRES ET LE CHESNOIS. Capital : 3.000 €. Durée : 99 ans.

Président : M Anthony PINHO, demeurant à ESCOMBRES ET LE CHESNOIS (08110) 11 rue de Bouillon.
Directeur Général : M<sup>me</sup> Emilie HUET épouse PINHO, demeurant à ESCOMBRES ET LE CHESNOIS (08110), 11 rue de Bouillon.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue à l'article 24 des Statuts.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2510465

MODIFICATION

DE STATUTS

LOREM AVOCATS

GFA DE LA NEAU DE FOURY

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE
Société civile au capital de 400 000 Euros
2, route de Constantine 08310 - MACHAULT
R.C.S. Sedan : 809 357 064

L'AG mixte du 11/08/2025, dans sa forme ordinaire a :

- pris acte du décès du cogérant, Mr Luc RATHUEVILLE, survenu le 13/03/2021 ;
- décidé de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau cogérant ;
- modifié corrélativement les statuts.

Modification au RCS de SEDAN M2509656

Vermeren SAS



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

CHARRIEU DOMINIQUE SASU
9 rue de l'Abattoir - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Transfert de siège social

CHARRIEU Dominique, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000 €, Siège social : 7 rue d'En Haut - 08150 SECHEVAL, 801.996.570 RCS SEDAN.

Aux termes d'une décision en date du 01.09.2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de SECHEVAL (08150), 7 rue d'En Haut à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 9 rue de l'abattoir, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Dominique CHARRIEU, Président M2509939

PASSE TA NIGHT

SARL au capital de 500 Euros
Siège social : 8, rue Pasteur 08320 VIREUX MOLHAIN
RCS 991 305 806 Sedan

L'AGE du 05/09/2025 a nommé co-gérant : M MARLOT Jonathan, 8, rue Pasteur 08320 VIREUX MOLHAIN, à compter du 01/09/2025. Mention au RCS de SEDAN M2510175

SCI «NOEL 4 RUE DE FLANDRE»

Société Civile Immobilière au Capital Social de 200 Euros
Siège Social : 2 quater, rue Jules Ferry 08000 - CHARLEVILLE-MEZIERES
RCS Sedan 513 564 385

Suivant décisions en date du 25 Septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a transféré le siège social de la Société fixé antérieurement à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 2 Quater Rue Jules Ferry, à SAINT-MARCEAU (08160), 10 Rue de la Folie, à compter de ce jour.

L'article 4 a été modifié en conséquence.

M2510266

La Gérance.



Etude de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuil

LECOMTE ASSOCIES

Société civile immobilière au capital de 500 Euros
Siège à BIGNICOURT (08310) 4 rue Principale
R.C.S SEDAN n° 914 909 981

Aux termes de l'assemblée générale en date du 18 septembre 2025, les associés ont à l'unanimité :

- 1. Nommé Madame Séverine Thérèse Louise BODET, épouse de Monsieur Tony José LECOMTE, demeurant à JUNVILLE (08310), 17 rue Chanteraine, en qualité de second gérant pour le cas de décès, absence, empêchement dûment prouvé, démission, révocation du premier gérant et plus généralement pour abandon ou vacance, pour toute la durée de la société restant à courir ;
2. Complété l'objet social de la vente de tous immeubles actifs de la société à titre exceptionnel à raison de la nature civile de son objet ;
3. Transféré le siège social à BIGNICOURT (08310), 4 rue Principale. Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2510248

EARL LA NOUE SAINT PIERRE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7.500,00 Euros
20 rue Jean Abraham Poupart 08300 NEUFLIZE
850 049 081 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un PVAGE en date du 11/09/2025, il a été décidé de modifier la forme juridique de l'EARL « LA NOUE SAINT PIERRE » en la transformant en Société Civile d'exploitation agricole sans que cette modification emporte création d'un être moral nouveau. De plus, il a été décidé de transférer le siège social actuellement fixé au 20 rue Jean Abraham Poupart à NEUFLIZE (08300) au Lieu-dit La GENTILLERIE - SAINT REMY LE PETIT (08300) et de modifier la dénomination sociale comme suit : GENTILLERIE ELEVAGE.

Les caractéristiques de la Société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : GENTILLERIE ELEVAGE.
FORME : Société civile d'exploitation agricole.
CAPITAL : 7 500,00 €.
SIEGE SOCIAL : Lieu-dit La Gentillierie - SAINT REMY LE PETIT.
OBJET : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural.
DUREE : 99 ans.
GERANCE : Monsieur Benjamin BEAUDOIN demeurant à la Gentillierie à SAINT-REMY-LE-PETIT (08).
CESSION DE PARTS : Agrément dans tous les cas.
IMMATRICULATION : La Société est immatriculée au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN (08) sous le numéro 850 049 081.

Pour avis : La Gérance.

M2510263

GAEC DELAHAUT

Agréé sous le n° 19-003 Société civile au capital de 507.320 Euros
8 rue des Cabres 08090 NEUVILLE LES THIS
850 487 265 R.C.S. Sedan

Avis de modification

Suivant acte SSP du 10/09/2025, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 22/09/2025, Dossier 2025/00017202, il a été décidé, à compter du 01/10/2025, l'agrément de Madame Charline DELAHAUT, demeurant 8 rue des Cabres - 08090 NEUVILLE LES THIS, en qualité de gérante.

Pour avis : La Gérance.

M2510288

SOCIETE NOUVELLE DUTERQUE-MAUPETIT

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
Siège social : Zac du Grand Ban 08000 LA FRANCHEVILLE
819 953 027 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 25/09/2025 a décidé d'augmenter le capital social de 195.000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à cinq mille Euros (5.000 €)

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à deux cent mille Euros (200.000 €).

Pour avis : La Gérance.

M2510274

OFFICE QUINZE QUARANTE TROIS NOTAIRES

SCI LUCKY

Décès du gérant

Monsieur Marceau Jean DEVAUX, né à REIMS (51100) le 26 avril 1964, gérant de la société dénommée SCI LUCKY, société civile immobilière au capital de 12.000,00 €, dont le siège social est situé à LE CHATELET SUR RETOURNE (08300), 9 ter rue de la Gare et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le n° 838 801 579.

Est décédé à LE CHATELET SUR RETOURNE (08300) le 2 novembre 2018.

Par suite, Madame Bernadina MACARIO qui avait la qualité de cogérante est devenue seule gérante de la société.

Pour avis : Maître Anaïs OLIVIER. M2510279

EARL LA NOUE SAINT PIERRE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 Euros
850 049 081 RCS SEDAN
20 rue Jean Abraham Poupart 08300 NEUFLIZE

Aux termes d'un PVAGE en date du 11/09/2025, il a été décidé de modifier la forme juridique de l'EARL LA NOUE SAINT PIERRE en la transformant en Société Civile d'Exploitation Agricole sans que cette modification emporte création d'un être moral nouveau. De plus, il a été décidé de transférer le siège social actuellement fixé au 20 rue Jean Abraham Poupart à NEUFLIZE (08300) au Lieu-dit La GENTILLERIE - SAINT REMY LE PETIT (08300) et de modifier la dénomination sociale comme suit : GENTILLERIE ELEVAGE.

Les caractéristiques de la Société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : GENTILLERIE ELEVAGE
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole
CAPITAL : 7 500,00 €
SIEGE SOCIAL : Lieu-dit La Gentillierie - SAINT REMY LE PETIT
OBJET : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural.
DUREE : 99 ans
GERANCE : Monsieur Benjamin BEAUDOIN demeurant à la Gentillierie à SAINT-REMY-LE-PETIT (08).
CESSION DE PARTS : Agrément dans tous les cas.
IMMATRICULATION : La Société est immatriculée au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN (08) sous le numéro 850 049 081

Pour avis : La Gérance.

M2510283

LA COMPAGNIE DES INSECTES DE BRETAGNE

SAS au capital de 1001000 Euros
Siège social : 60 pl albert einstein 56000 Vannes
914 429 451 RCS de Vannes

Le 29/09/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 6 rue de Belle Côte 08300 Rethel, à compter du 29/09/2025.

-Président : LA COMPAGNIE DES INSECTES, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 14 av de l'europe 77144 Montevrain, 900 901 794 RCS de Meaux

Radiation au RCS de Vannes et réimmatriculation au RCS de Sedan M2510312

HMC Expertise Comptable

GROUPEMENT FONCIER ET FORESTIER DU SART

Clinique Vétérinaire de la Chiers ZAC de Wé
35 ZAC Clément Ader 08110 CARIGNAN
RCS SEDAN 442 440 681

Transfert de siège

Au terme d'une délibération en date du 31/05/2025 l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du GROUPEMENT FONCIER ET FORESTIER DU SART de l'adresse : Clinique vétérinaire de la Chiers route de sailly 08110 BLAGNY à l'adresse suivante : Clinique vétérinaire de la Chiers ZAC de Wé - 35 ZAC Clément Ader 08110 CARIGNAN à compter du 01/07/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. M2510335

IDEA
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

ZLCH FRANCE DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 39 rue Madame de Sévigné 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES
948 532 957 R.C.S. Sedan

L'AGE du 25/09/2025 a pris acte de la démission de M. Xiang Zhan de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Binman Li, demeurant 22 rue François Boucher - 91330 YERRES, pour une durée illimitée et ce, à compter 25/09/2025.
Pour avis : La Gérance.

M2510359

SCI CASTELLIMMO

SCI au capital de 10.000 Euros
Siège social : 6 rue de lorraine prolongée 08700 NOUZONVILLE
498 338 441 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 31/10/2024 nommé associé M. CIRRINCIONE Gaetano, demeurant 13 rue des Ouches - 25260 COLOMBIER FONTAINE en remplacement de M. CIRRINCIONE Fabio, M<sup>me</sup> CIRRINCIONE Sandra.

Mention au R.C.S. de SEDAN. M2510385

Octav Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

ALLIANCE ARDEN' TAXIS

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros
Siège social : 13 place de l'Infanterie de Marine 08140 BAZEILLES
511 005 282 R.C.S. Sedan

Changement de gérant

Aux termes d'une décision en date du 29/09/2025, l'associée unique a pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Corinne PETITJEAN, demeurant 21 rue de la Commanderie - 08200 SEDAN, de ses fonctions de gérante à effet du 29/09/2025, et a décidé de nommer en remplacement pour une durée illimitée M. Sylvain FERON, demeurant 1 rue de la Forêt - 08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR.

Modification sera faite au R.C.S. de SEDAN. Pour avis.

M2510360

MONNIER BORSU SOTRADEL

en abrégé «M.B.S.»
Société anonyme au capital de 450.000 Euros
Siège social : Zone Industrielle 08350 DONCHERY
785 520 727 R.C.S. Sedan

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 27 juin 2025, il résulte que les mandats de Société A.C.R. - A.D.C. Cabinet PIERQUIN, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Bernard PIERQUIN, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration.

La société A.C.R. - A.D.C. Cabinet PIERQUIN, domiciliée 28 rue Lucien Pierquin - WARCQ 08000, est renouvelée en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 31 décembre 2030.

Toutefois, en application des dispositions de l'article L.821-40, I, alinéa 2 du Code de commerce, la société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant, ainsi le mandat de Monsieur Bernard PIERQUIN n'est pas renouvelé.

Modification R.C.S. SEDAN. M2510371



FCM Expertise-Comptable

ARDEN'COURSES

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 74 rue Pasteur 08700 NOUZONVILLE
500 293 493 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> juillet 2025 l'Assemblée Générale Mixte a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'aménagement et créations de jardins, terrassement, espaces verts, petite maçonnerie, clôture et palissades, de transférer le siège social du 74 rue Pasteur 08700 NOUZONVILLE au 25 rue Sabotier 08700 NOUZONVILLE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, et de modifier en conséquence les articles 2 et 7 des statuts.

Pour avis : La Gérance. M2510462





## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

### Aube / Aisne

**«HASANI FERDI»**  
SASU au capital de 2.000 €uros  
102 rue du Grand Veon  
10000 TROYES  
R.C.S. Troyes 903 747 541

#### Dissolution, liquidation, clôture des opérations de liquidation

Suivant délibération de l'A.G.E. du 30 juin 2025, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat de liquidateur, et constaté la clôture. La société sera radiée du R.C.S. de TROYES.  
M2510236

#### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



**SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR**  
Notaire associés  
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

#### EPOUX BAROT

#### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître LEDEUR Marcellin, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 25/09/2025.  
M. BAROT Michel Jacques et M<sup>me</sup> AUDEBRAND Nathalie Corinne demeurant ensemble 10, Cour Bellure, 10100 ROMILLY SUR SEINE, mariés le 17/01/1987 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.  
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître LEDEUR Marcellin, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.  
Maître Marcellin LEDEUR  
M2510070

#### SUCCESSION VACANTE

#### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 07/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijón, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> GRAUPNER Anne-Sophie décédée le 27/12/2024. Réf. 0218153533. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2510344

#### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 06/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijón, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> BOUVIER Madeleine décédée le 01/11/2023. Réf. 0218152997. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2510348

#### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 12/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijón, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MOYARD Patrick décédé le 21/12/2017. Réf. 0218152995. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2510349

#### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijón, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> BERTRAND Marie-Louise décédée le 16/10/2015, a établi l'inventaire. Réf. 0218133529.  
M2510350

#### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijón, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> BERTRAND Marie-Louise décédée le 16/10/2015 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218133529.  
M2510351

#### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijón, curatrice/curateur de la succession de M. GOMY Nicolas décédé le 19/07/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218150687.  
M2510357

#### AVIS DIVERS



**Commune de POLISOT (10110)**  
Vente de parcelles boisées

Section B numéro 280 Lieudit : LE GRAND TALLANT.  
Surface totale : 0ha 83a 53ca.  
Section B numéro 281 Lieudit : LE GRAND TALLANT.  
Surface totale : 1ha 09a 00ca.

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de CINQ MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-ONZE € (5.391,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.  
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë aux biens à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, pour faire connaître à Maître Julien LAPIERRE, notaire à BAR-SUR-SEINE (AUBE), par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption. Rappel de l'article L. 331-19 alinéa 3 du Code forestier : « lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien. »  
M2510432

### Aisne

#### CONSTITUTION DE SOCIETE



#### SCI Investment Novahir

Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros  
Siège social : 78 boulevard Richelieu 02100 SAINT QUENTIN

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT QUENTIN du 29/09/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI Investment Novahir.  
SIÈGE SOCIAL : 78 boulevard Richelieu - 02100 SAINT QUENTIN.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.  
Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;  
L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la société, par tous moyens ;  
La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;  
La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location - gérance ;  
Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GÉRANCE : Monsieur William Boucenna, demeurant 78 boulevard Richelieu à SAINT QUENTIN (02100).  
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.  
Pour avis : La gérance.  
M2510326

**«SOCIETE CIVILE AGRICOLE MARCEL BASQUIN»**  
Société civile d'exploitation agricole  
Capital social : 60.979,61 €uros  
Siège social : 17 rue de Becquigny 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS  
R.C.S. de Saint Quentin n° 314 258 740

Suivant procès-verbal en date du 30 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour la réduction du capital social initialement fixé à la somme de soixante mille neuf cent soixante dix neuf euros et soixante et un centimes (60.979,61 €) pour le ramener à la somme de cinquante six mille sept cent quatre vingt sept euros et cinquante et un centimes (56.787,51 €).  
Pour avis : La gérance.  
M2509359

**MODIFICATION DE STATUTS**

#### Johnson Screens Soissons SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €uros  
Siège social : 108 Route de Reims, 02200 BILLY-SUR-AISNE  
RCS de Soissons 398 938 159

Conformément au Procès-Verbal des décisions de l'Associé Unique du 24 juin 2025, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, la société Auditex, arrivé à expiration le 31 décembre 2024. En application de l'article L.823-1 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas nommer de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant.  
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Soissons.  
M2510271



#### ECOL'EAU

EURL au capital de 1 500 €  
Siège social : CD 24 RTE DE LIESSE 02820 SAINT ERME OUTRE ET RAMECOURT  
RCS de SAINT-QUENTIN n°514 540 038

#### AVIS DE MODIFICATION

En date du 16/08/2025, l'associé unique a décidé à compter du 16/08/2025 de :

- transférer le siège social de la société au 14 RUE DE LA TUILERIE, 02820 SAINT ERME OUTRE ET RAMECOURT.
- modifier l'objet social anciennement Pressing écologique à l'eau sans perchlorethylène avec des produits lessiviels biodégradables, laverie, blanchisserie, activité commerciale de produits liée au pressing (cintres, housses de protection), service de livraison, point relais colis, prestations de retouches et couture qui devient La gestion, l'administration, la valorisation, l'exploitation du patrimoine de la société, notamment par bail ou location, sous toutes ses formes. L'article 2,4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de SAINT-QUENTIN.  
M2510295



#### HOLDING KUS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros  
Siège social : 67 rue de Billy - 02880 TERNY SORNY 991 282 278 R.C.S. Soissons

Par décisions unanimes des associés du 29/09/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social par apports en nature :

- De 3.400.000 € pour être porté de 1.000 € à 3.401.000 € par création de 340.000 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale ;
- Puis de 7.100.000 € pour être porté de 3.401.000 € à 10.501.000 € par création de 710.000 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale.

L'article 6 «Apports» et l'article 7 «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence :  
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 1.000 €.  
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 10.501.000 €.  
Mention sera faite au R.C.S. de SOISSONS.  
Pour avis : M2510331



**OFFICE NOTARIAL DE GUEUX Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT**  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

#### SCEA DE L'HOTEL DIEU

Société civile d'exploitation agricole au capital de 182.260,00 €uros  
Siège social : Rue Principale - 02470 MACOGNY 381 969 823 R.C.S. Soissons

Aux termes d'un acte reçu par Maître Geoffroy CROZAT, Notaire à GUEUX, Marne, le 17 juillet 2025, les associés ont décidé de nommer Madame Virginia QUENARDEL, née DUSANTER, demeurant à MACOGNY (02470), 2 rue Principale, en qualité de gérante, et ce à compter du même jour.  
GERANCE ANCIENNE MENTION : Monsieur Geoffroy QUENARDEL, demeurant à MACOGNY (02470), 2 rue Principale.  
NOUVELLE MENTION : Monsieur Geoffroy QUENARDEL, Madame Virginia QUENARDEL, née DUSANTER, demeurant ensemble à MACOGNY (02470), 2 rue Principale. L'inscription modificative sera faite au R.C.S. de SOISSONS.  
Pour insertion, Me Geoffroy CROZAT, Notaire.  
M2510431

#### DISSOLUTION DE SOCIETE



#### SCI SEJEAN

Société civile en liquidation Au capital de 1 000 euros  
793.770.298 RCS Saint-Quentin  
Siège social: 51 Rue Eugène Leduc 02000 LAON  
Siège de liquidation: 52 rue du Cheval Blanc 02000 LAON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/08/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Chang CHEUNG, demeurant 52 rue du Cheval Blanc 02000 LAON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé 52 rue du Cheval Blanc 02000 LAON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis : Le Liquidateur  
M2510398

#### POURSUITE D'ACTIVITE

**LE CERCLE AUTOMOBILE CHAMPAGNE**  
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €uros  
Siège social : 1 B Route de Soissons 02160 PONTAVERT  
890 097 983 R.C.S. St Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 2 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Pour avis : Le Président.  
M2510173

#### CLOTURE DE LIQUIDATION



**SCI SEJEAN**  
Société civile en liquidation Au capital de 1 000 euros  
Siège social: 51 rue Eugène Leduc 02000 LAON  
Siège de liquidation: 52 rue du Cheval Blanc 02000 LAON  
793 770 298 RCS SAINT QUENTIN

#### Avis de clôture de liquidation

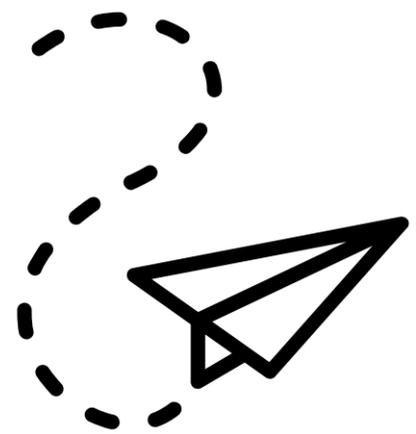
L'Assemblée Générale réunie le 04/09/2025 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Chang CHEUNG, demeurant 52 rue du Cheval Blanc 02000 LAON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis, le Liquidateur  
M2510424

**Matot Braine** PETITES AFFICHES  
**matot-braine.fr**  
est habilité à PUBLIER VOS ANNONCES quotidiennement sur la MARNE, L'AUBE, LES ARDENNES et L' AISNE

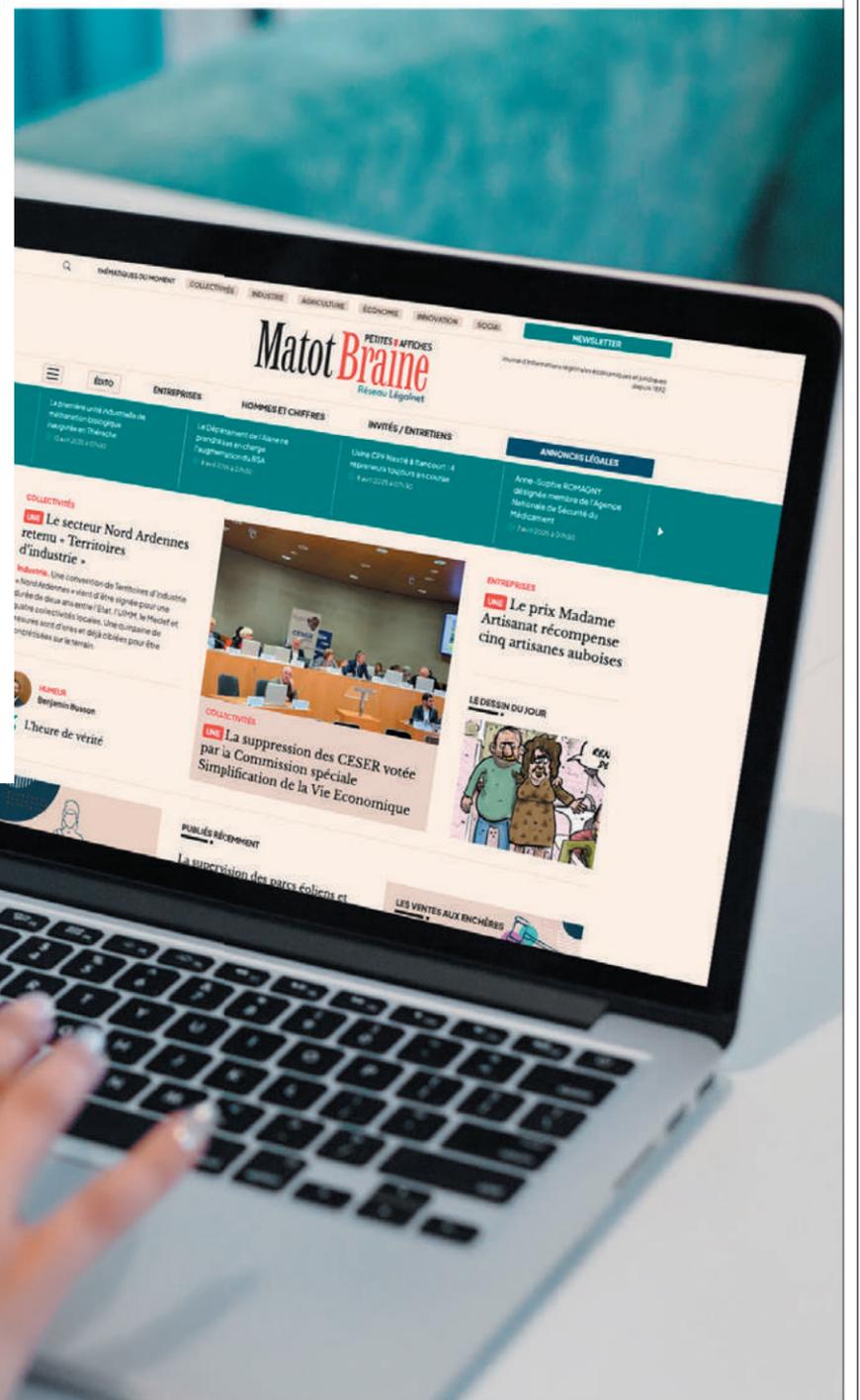
# NEWSLETTER

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



[www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)



**Nouveauté.** La voiture la plus vendue en France et en Europe depuis le début de l'année fait peau neuve. Changement radical de style pour une sixième génération ambitieuse.

# Renault Clio : la rupture



Longue de 4,12m, la Clio 2026 n'a jamais été aussi grande.



La sixième génération Clio partage sa planche de bord 100% numérique avec les récentes R5 et R4.

« Clio, c'est Renault, et Renault, c'est Clio » : Fabrice Cambolive, le nouveau patron de la marque française, résume d'une formule l'importance de la Clio pour le constructeur. Et cela dure depuis 1990, date de l'apparition d'une petite berline à tout bien faire qui n'est jamais descendue des sommets des ventes. Avec à la clé des chiffres vertigineux : 17 millions de Clio ont été vendues dans les 120 pays où elle est commercialisée. Cette année encore, la cinquième génération, en fin de carrière, a pointé en tête des immatriculations en France et en Europe au premier semestre. Un immense capital à ne pas dilapider.

Plutôt que d'opter pour la continuité à l'image de précédentes générations, Renault a choisi la rupture en proposant un design faisant table rase du passé. Un pari risqué. Objectif mis en avant par

Fabrice Cambolive pour expliquer ce virage radical : « Passer d'une Clio à l'image un peu trop sage à un modèle plus expressif, plus désirable ». Allongée de près de 7 cm en longueur (4,12m) et de 4 cm en largeur (1,77m) pour une hauteur quasiment identique, la silhouette générale de la Clio VI repousse les limites de la catégorie. Mais le bouleversement est ailleurs. Son design général n'a plus rien à voir avec celui de celle qu'elle remplacera bientôt. Et pas davantage avec celui d'une autre Renault de la gamme actuelle.

Pour définir sa proue, le constructeur met en avant une « expressivité maximale et un regard perçant ». La calandre proéminente, ajourée d'ouïes façon râpe à fromage (la mode actuelle) en forme de losange, les optiques au dessin sophistiqué, les feux de jour, en forme de demi-losange, implantés bas de chaque côté du

bouclier : tout est inédit. Idem pour la poupe avec des blocs feux en quatre parties – deux au sommet des ailes, deux sur le hayon – une lunette arrière très inclinée intégrant un semblant de becquet. Les arches de roues soulignées d'élargisseurs noirs à la mode 208, les poignées de portes arrière dissimulées dans le montant – un des rares héritages du modèle actuel – et les joints de vitres cachés dans la carrosserie déterminent un profil soigné et dynamique. Cela fait-il pour autant une identité ?

## UN BLOC HYBRIDE SOBRE ET PROPRE

A bord, on est davantage en terrain connu. La Clio VI reprend la dalle numérique adoptée par les très récentes R5 et R4 E-Tech. Un double écran horizontal de 25 cm en série sur l'ensemble de la gamme qui réunit l'instrumentation et des fonctions d'in-

fo-divertissement. Cet ensemble dans le coup s'inscrit dans un ensemble agréable à l'oeil, avec des matériaux plus ou moins flatteurs selon le niveau de finition. La commande de boîte automatique émigre à droite derrière le volant, dégagant une console centrale accueillant un chargeur de smartphone à induction. En matière d'équipement de confort et de sécurité (jusqu'à 29 aides à la conduite), la nouvelle Clio se hisse au niveau des standards de la catégorie supérieure. Le contrat est largement rempli. Même constat pour l'habitabilité en légère progression alors que le volume du coffre stagne (309-391 l).

Innovation encore et toujours du côté des motorisations. Exit le diesel et les « petits » trois cylindres au profit de nouveaux blocs dont les puissances s'échelonnent de 115 à 160 ch. Désormais, l'entrée de gamme est assurée par un

trois cylindres 1,2l TCe de 115 ch accouplé à une boîte manuelle ou automatique EDC à six rapports. Un autre 3 cylindres 1,2l Eco-G de 120ch à double carburation essence-GPL promet économie à l'usage et autonomie record. La gamme Clio est coiffée par un quatre cylindres 1.8l-160ch full hybrid E-Tech, accouplé à une boîte automatique « intelligente ». Il est susceptible de rouler en mode électrique jusqu'à 80% du temps en roulage urbain selon le constructeur.

Le tout assorti de normes d'émissions et de consommation d'exception : 89g/km de CO2 et 3,9l de sans plomb en mixte conventionnel. Dernier point pas encore révélé : les tarifs. On espère que le « pas assez cher mon fils », souvenir d'une vieille pub pour la Clio, sera encore d'actualité.

DOMINIQUE MAREE

## Bonus électrique : encore du changement

**A partir du 1er octobre, un coup de pouce supplémentaire sera accordé aux modèles 100% électriques intégrant des batteries « made in Europe ». Reste à savoir lesquels...**

Vous croyez avoir bien assimilé les règles du bonus électrique ? Est-ce bien certain ? Elles ne cessent de fluctuer au fil des mois, illustrant jusqu'à la caricature l'instabilité fiscale à la française. Un vrai casse-tête qui participe à la mauvaise santé des ventes de voitures 100% électriques sur le marché automobile français.

Petit rappel, depuis juillet, ce sont les fournisseurs d'énergie qui ont été priés de se substituer à l'Etat

impécunieux pour financer les aides à l'achat d'un véhicule électrique via les « certificats d'économie d'énergie ». Inutile de se faire d'illusion, d'une façon ou d'une autre, cela se répercutera sur les factures d'énergie des consommateurs, même ceux qui n'achèteront jamais la moindre voiture à batterie... Il en résulte dans la plupart des cas une petite bonification des primes, toujours bonne à prendre pour adoucir les tarifs, toujours robustes des 100% électriques.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, une nouvelle condition s'ajoutera à celles déjà en place (prix maximum de 47 000 €, poids sous les 2 400 kg, score environnemental excluant les modèles assemblés au bout du monde, revenu des acheteurs...) avec la prise en compte de l'origine des cellules de batterie. Les acheteurs de véhicules disposant de cellules de batterie « made in Europe » bénéficieront d'un coup de pouce supplémentaire. L'hébergement spécialisé « Auto-Plus »

l'a évalué entre 1 000 et 1 400€, en fonction du revenu fiscal de référence des personnes concernées. Il pourra atteindre jusqu'à 5 600€ pour ceux ayant les plus faibles ressources. Pour la majorité des ménages, non concernés par les seuils fiscaux, l'aide sera de 4100€, soit un avantage supplémentaire de 1000€.

Reste à connaître quels seront les modèles susceptibles de répondre à cette nouvelle exigence. A moins de deux semaines de la mise en

oeuvre de cette nouvelle disposition, c'est le flou total. Entre le prix de vente maximum, la limite de poids, le lieu de fabrication du véhicule et l'origine européenne des cellules de leur batterie : la tâche promet non seulement d'être compliquée mais surtout de limiter les véhicules ayant droit à cette prime complémentaire dont on ignore quelle sera sa durée dans le temps.

D.M.

**SUV.** La deuxième génération du SUV 100% électrique bavarois est le premier maillon de la « neue Klasse », de la transformation de BMW vers l'électrification, la digitalisation et la circularité.

# BMW iX3, une nouvelle ère



Un virage esthétique majeur avec le retour à la double calandre en petit format.



Grande première à bord avec la « Panoramic iDrive » réunissant les principales informations de conduite à la base du pare-brise. Bonne vue recommandée.

Qui a la plus grosse ? L'ego des marques premium germaniques s'est longtemps résumé à cette question triviale. La plus grosse calandre, cela va de soi ! On ne sait plus trop qui a commencé cette surenchère jusqu'à la caricature. Mais on peut mettre un nom sur celui qui vient de dire stop : BMW. Le SUV iX3, dévoilé au récent salon de Munich sur les terres du constructeur, est le premier modèle de série de la « Neue Klasse » inaugurant une nouvelle ère en matière de design et de technologies. Et ce qui saute aux yeux, c'est la taille réduite de cette fameuse calandre en forme de double haricot qui reprend plus ou moins celui des berlines BMW des années 60/70, lointaine époque où la marque a acquis sa réputation auprès du grand public. Concession à la mode actuelle : elle peut être éclairée, une option tout à fait dispensable si on n'habite pas à Dubaï, transformant la proue du iX3 en signature lumineuse au sens propre. Avec en complément un éclairage de

jour, lui aussi identitaire, de chaque côté de la calandre.

Cette deuxième génération du SUV 100% électrique bavarois (4,78m de long), élaborée sur une plate-forme inédite, partagée par les futurs modèles de la « neue Klasse », se distingue par son style en rupture, marqué par un parti-pris de sobriété. Flancs épurés, vitres affleurantes, poignées de portes intégrées à commande électrique, passages de roues à méplats, poupe 'n harmonie esthétique, marquée par d'imposants blocs feux horizontaux : l'ensemble impose de nouveaux repères esthétiques.

L'aménagement intérieur bouscule encore davantage les habitudes avec une planche de bord faisant table rase du passé. Aucun instrument de contrôle derrière le volant de forme inédite. Les principaux indicateurs de conduite sont réunis sur un long écran (1,10 m) bandeau multi-paramétrable, courant à la base du pare-brise, pratiquement d'un montant à l'autre. Sera-t-il

pratique à l'usage ? L'affichage tête haute en 3D que BMW a été un des premiers constructeurs à adopter en série, résoudra l'éventuel problème de lisibilité. Au centre, devant la planche de bord habillée de tissu, une dalle numérique de grande taille de forme « free cut » dicit BMW, rassemble les fonctions d'info-divertissement. Le gabarit généreux du iX3 autorise une excellente habitabilité, en particulier pour les occupants des places arrière, et un volume de coffre appréciable (520 dm<sup>3</sup>) auquel il faut ajouter un petit espace (58dm<sup>3</sup>) sous le capot avant, bienvenu pour ranger les câbles de recharge.

## JUSQU'À 806 KM D'AUTONOMIE

La « neue Klasse » est aussi et surtout une affaire de technologies innovantes. Et de ce côté-là, le iX3

se situe au top du top. La version de lancement est motorisée par deux blocs électriques, un sur chaque essieu, développant 469 ch. Une bagatelle ! L'énorme batterie de 108,7 kWh sous 800 volts, permet au iX3 d'afficher un haut niveau de prestations. Le constructeur met en avant une exceptionnelle autonomie conventionnelle jusqu'à 806km, la possibilité de récupérer 372 km de marge en seulement 10 minutes ou de passer de 10% à 80% d'autonomie en seulement 21 minutes sur une borne de recharge rapide grâce à une puissance de charge maximale de 400 kW. De quoi envisager la voiture électrique sous un jour très favorable. Des versions deux roues motrices dotées de blocs et de batteries moins puissants suivront...

Entre les matériaux recyclés (un

tiers de la masse totale), abondamment utilisés dans l'habitacle notamment, les qualités écologiques du site hongrois de Debrecen où la BMW iX3 sera le tout premier modèle assemblé, le SUV allemand revendique un bilan environnemental de référence. Selon le constructeur, son inédit SUV électrique revendique une meilleure empreinte carbone que son équivalent thermique au terme de 21 500 km seulement. Cela suffira-t-il à calmer les anti SUV ? D'ici 2027, BMW annonce une quarantaine de nouveaux modèles basés sur les technologies de la « Neue Klasse ». Une voie ouverte par le iX3. Commercialisation à partir de mars 2026.

DOMINIQUE MAREE

## R4 E-Tech : les versions société

Renault propose à sa clientèle professionnelle deux versions inédites de la R4 E-Tech 100% électrique : 940 dm<sup>3</sup> de volume de chargement et 345 kg de charge utile au programme.

Artisans, livreurs, sociétés de services : l'éventail des professions auxquelles s'adressent en priorité les versions « sociétés » de la nouvelle R4 E-Tech 100% électrique est étendu. Deux possibilités : l'option Réversible M1 ou la variante Van homologuée N1. Proposées avec la motorisation 110 kW et la batterie d'une puissance de 52 kWh, elles disposent d'une autonomie jusqu'à 409km. Largement suffisant pour répondre à

une utilisation quotidienne professionnelle sans souci de recharge.

Le temps de recharge pour passer de 15 à 80% d'autonomie varie de 3h13 avec le chargeur de 11 kW bidirectionnel à 30 minutes avec le chargeur de 100 kW sur une borne rapide.

Les caractéristiques pratiques de ce duo d'utilitaires de style sont de nature à répondre à un de multiples besoins : 940 dm<sup>3</sup> VDA (1 045 l) dont 36 dm<sup>3</sup> sous le plan-

cher, une charge utile maximum de 345 kg et une longueur de chargement jusqu'à 1,20 m. Un bac thermoformé avec système d'arrêt de charge et crochets d'arrimage remplace la banquette arrière. Un cache bagage et un tapis anti-dérapant font partie de la dotation de série.

Ces transformations en versions professionnelles sont effectuées par une filiale de Renault spécialisée au sein même de la Manufacture Ampère de Maubeuge où les

R4 E-Tech sont assemblées. Autrement dire, du sérieux.

Basées sur la finition Advance (Techno en option pour la réversible), les deux R4 E-Tech sociétés sont proposées à partir de 29 300 € et peuvent bénéficier des différentes aides fiscales, notamment du nouveau dispositif de certificats CEE, jusqu'à 4 770 € pour la version Réversible et 50 600 € pour la variante Van.

D.M.



**Alexandre Fauvet.** Il vient d'être nommé directeur général et associé du Coq Sportif.

# Sa vie est un terrain de jeu international



À 56 ans, le nouveau capitaine du Coq Sportif vit à 100 à l'heure.

Alexandre Fauvet est né avec une raquette de tennis dans la main. Il a longtemps renvoyé la balle à son ami Cédric Pioline, mais son terrain de jeu préféré reste l'entreprise dans un environnement international. À 56 ans, associé de Dan Mamane, reprenneur du Coq sportif, le nouveau capitaine de la marque auboise vit à 100 à l'heure pour sauver la marque qui a failli disparaître après le fiasco des Jeux Olympiques et la faire chanter à l'international. « Nous voulons une équipe capable de gagner, pour qu'un jour, nous puissions jouer la Champions League. C'est un pan du patrimoine qui ne peut pas s'écrouler et un objectif collectif ».

Enfant et étudiant, Alexandre Fauvet arpente les courts de tennis en équipe de France et les terrains de football. « J'ai commencé le tennis à deux ans quand j'ai pu tenir une raquette ! J'ai grandi dans le tennis avec Cédric Pioline, on est de

la même année. Lui a fait ensuite ce parcours exceptionnel et moi non ! J'étais plus passionné par le foot et le rugby. Je savais que je n'allais pas

faire carrière dans le sport ». Peut-être pas une carrière sur un court, mais le sport a toujours jalonné sa vie.

Après un master en gestion et économie à la Sorbonne, il rejoint la mission économique et financière comme coopérant puis attaché commercial au ministère de l'Économie en Corée du Sud. « J'ai eu la

chance d'arriver au moment où la France vendait le TGV. J'étais dans le pôle industrie à Séoul pour trouver des partenaires industriels pour les entreprises françaises autour du projet TGV. Cela a été extraordinaire et magique de pouvoir me frotter à une culture très éloignée de la nôtre. C'était la première fois que je mettais les pieds en Asie ». Mais pas la dernière. Bernard Lacoste, le fils aîné du tennisman et fondateur de la marque éponyme, marié à une Japonaise, vit la moitié de son temps au Japon. Il lui demande de prendre la responsabilité de la marque en Asie. « C'est le début de ma carrière chez Lacoste qui durera 15 ans. Un fabuleux apprentissage ». Après un voyage en Amérique du Nord avec Bernard Lacoste, il récupère aussi la zone Amériques pour trouver les partenaires commerciaux « pour le textile, mais également pour tous les autres produits stratégiques comme le pilotage des licences chaussure maroquinerie ou parfum. J'y ai appris la construction et la gestion d'une marque pour qu'elle soit cohérente, tant sur le plan produit, distribution que communication. J'ai eu beaucoup de chance de voyager partout dans le monde avec Bernard Lacoste qui a fait de sa marque une marque mondiale ».

## DES RAQUETTES AU SKI

Quand en décembre 2012, Lacoste est racheté par Devanlay, Alexandre Fauvet quitte le groupe et se met en quête d'un nouveau projet avec l'objectif de répondre aux nouveaux modes de vie en mouvement. « On a plutôt tendance à porter des snea-

kers que des chaussures en cuir parce que finalement, nous marchons beaucoup, faisons du vélo en ville, prenons le métro, les transports en commun... Mon constat, en 2012, est de dire qu'en réalité, nos vestiaires ne sont pas adaptés à nos nouveaux modes de vie. Alors, je pars sur cette idée d'un vestiaire technique, mais urbain ».

À Annecy en 2012, Fusalp ne va pas bien. Il y a 30 personnes dans l'entreprise qui réalise 6,2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Alexandre Fauvet décide de reprendre la société avec Sophie et Philippe Lacoste, les neveux de Bernard Lacoste. « Nous en avons fait une jolie marque internationale avec, dix ans plus tard, des filiales aux États-Unis, en Corée, en Grande-Bretagne, en Norvège, en Espagne... Aujourd'hui Fusalp réalise la moitié de son chiffre à l'étranger ». La marque, dont Alexandre Fauvet est toujours actionnaire, génère aujourd'hui 65 millions d'euros avec 350 personnes. Un terrain propice à des synergies, d'autant que l'associé majoritaire du Coq Sportif, Dan Mamane, est également propriétaire d'Ogier, marque de luxe de vêtements de ski. « Atterrir aujourd'hui au Coq Sportif, c'est une forme de continuité naturelle de mon parcours ». La connexion avec l'entreprise s'est faite via le fonds d'investissement Mirabaud Patrimoine Vivant, de l'ancien ministre Renaud Dutreil qui l'encourage à conseiller Marc-Henri Beausire, alors directeur du Coq Sportif en 2024. Alexandre Fauvet, qui a remonté la pente de Fusalp et Dan Mamane, qui a sauvé les meubles de Conforama, se positionneront pour la reprise du Coq Sportif et arrivent à la tête de l'entreprise auboise en juillet dernier.

## CAPITALISER SUR LE SAVOIR-FAIRE

« Il y a un savoir-faire dans la maison, il faut capitaliser dessus en développant des produits techniques. Nous voulons inventer l'entreprise de demain, comme un sportif qui veut pousser ses performances au maximum ». Alors la dynamique est impulsée auprès des 177 salariés et la vision déployée. Modernisation de l'outil de gestion, recrutement, repositionnement de la marque avec la reprise du logo des années 1980 avec le Coq dans le triangle pour mieux franchir les frontières - « aux États-Unis, ils l'adorent ! » - et l'objectif de faire 50 % du chiffre à l'international dans quatre ans. Le Coq travaille sur une vraie gamme pour la femme dans l'esprit « ath-leisure » qui combine le streetwear et le gymwear. « L'heure est à la stabilisation des équipes, nous ne mettrons surtout pas la charrue avant les bœufs. Comme en sport, tout est une question de bon timing.

J'aime m'entourer de gens plus forts que moi dans leur domaine, ce qui signifie que j'apprends et que nous progressons individuellement et collectivement. Être dirigeant d'entreprise, c'est aussi dur qu'être un sportif de haut niveau. Vous n'avez pas de répit. J'y pense tout le temps ». Alors, si Alexandre n'a pas le temps d'aller à la pêche, « son petit truc », il se recentre chaque matin en pratiquant une demi-heure de yoga avant de commencer son marathon quotidien.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## 8 septembre 1969

Naissance à Boulogne Billancourt.

## 1994

Coopérant et commercial en Corée du Sud pour le ministère de l'Économie.

## 1998

Responsable Asie et Amériques pour Lacoste.

## 2012

Reprend Fusalp associé avec Sophie et Philippe Lacoste.

## 2024

Conseil auprès de Marc-Henri Beausire au Coq Sportif.

## 2025

Directeur général et associé du Coq Sportif.



Retrouvez tous nos portraits sur [matot-braine.fr](https://matot-braine.fr)

